

Documents et Débats a pour vocation la mise en circulation, interne à l'Association entendue au sens large (c'est-à-dire membres et analystes en formation à l'Institut de Formation), des informations propres à la vie associative, des documents relatifs à la vie psychanalytique (c'est le cas dans ce numéro avec le rapport de Victor Smirnoff présenté lors de la Conférence des Analystes Formateurs organisée par la F.E.P. Juin 1984) de textes qui poursuivent et relancent certains de nos travaux.

C'est cette dernière vocation, de débats, que le Comité Scientifique (composé de F. Gantheret, M. Gribinski, D. Margueritat, R. Moury et J.-B. Pontalis) souhaite encourager. Des textes courts, vifs, proches de la préoccupation clinique quotidienne, des envois et des réponses; des notes, des indications de lectures, tout ceci, qui ne s'échange généralement qu'oralement et de façon restreinte, doit pouvoir y trouver la possibilité plus large de sa communication.

Deux dossiers sont ouverts - en attendant que d'autres soient suggérés :

- . la question des analyses remboursées par la Sécurité Sociale;
- . la question de la longueur des séances.

Qu'avons-nous à échanger à ces sujets ? Le caractère exclusivement interne de Documents et Débats doit nous permettre d'en discuter très librement.

Cet aspect de "dossiers" n'est qu'une forme possible d'une telle activité, qui peut en accueillir bien d'autres. Les textes (qui paraîtront signés ou non, selon le vœu de leurs auteurs) sont à faire parvenir à Raoul Moury, Secrétaire de rédaction de Documents et Débats, qui les soumettra au Comité Scientifique, lequel fera office de Comité de rédaction.

Le Secrétaire scientifique  
F. Gantheret

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 18 JUIN 1984

---

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

ET DU

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE FORMATION

(Roger Dorey)

Chers collègues,

Lorsque le conseil arrive au terme de son mandat, son président, en présentant son rapport moral annuel, se trouve dans une position bien différente de celle qui était la sienne après une année d'activité. A cette date, exposant ce qui avait déjà été réalisé, il était encore en mesure de faire des projets à concrétiser au cours de la seconde année. Maintenant, nous en sommes à l'heure du bilan, ayant à déterminer parmi les objectifs que nous nous étions fixés au départ ceux qui ont été atteints et ceux qui ne l'ont pas été, n'ayant plus comme possibilité que de poser les problèmes les plus saillants et de formuler des vœux pour l'avenir.

Je dirai dès maintenant que l'activité de ce conseil, tout au long de son mandat et plus particulièrement au cours de cette dernière année, et ceci est valable pour l'ensemble de l'APF, s'est développée avant tout dans les activités scientifiques tournées vers l'extérieur; dans ce domaine ainsi que nous le verrons plus avant, le bilan est nettement positif. Il n'en va pas de même par contre en ce qui concerne notre activité scientifique interne à l'Association, ni pour ce qu'il en est du fonctionnement de l'Institut de Formation. Ces deux secteurs déterminants dans la vie de notre Association restent éminemment problématiques, les questions qu'ils posent et les solutions qu'ils exigent sont intimement mêlées les unes aux autres; je veux dire par là que ces deux secteurs sont interdépendants et interagissants et que, comme tels, ils doivent être traités ensemble. Ils ne peuvent

l'être, me semble-t-il, que par des modifications sensibles de la représentation que nous nous faisons du fonctionnement d'une société psychanalytique, modifications qui devraient se traduire par une révision nécessaire de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur.

Ces réflexions liminaires laissent entrevoir le parcours qui sera le mien au long de ce rapport. Je rendrai compte tout d'abord des activités scientifiques, je parlerai ensuite du fonctionnement de l'Institut de Formation et je terminerai sur quelques propositions de modification de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur.

### Les activités scientifiques :

Il convient là de distinguer celles qui sont internes à l'Association de celles qui sont tournées vers l'extérieur. Les premières comprennent essentiellement nos réunions mensuelles et les Entretiens de Psychanalyse, elles relèvent directement du secrétariat scientifique. En juin 1983, à la suite de divergences concernant la politique scientifique dans ses rapports avec l'institution, Pierre Fédida qui en assumait la responsabilité a démissionné de sa fonction de secrétaire scientifique et de membre du conseil. Ainsi que cela a été annoncé dans la Circulaire d'Information N° 1 de juillet 1983, c'est le conseil dans son ensemble qui s'est chargé d'assurer le secrétariat scientifique; je tiens à souligner cependant le rôle déterminant que J.C. Lavie a joué dans ce domaine avec une remarquable efficacité.

Il a été en effet possible de donner, en octobre 1983, un calendrier pratiquement complet des séminaires scientifiques de l'année avec le nom de chaque conférencier. Pour l'ensemble de ces conférences, un thème avait été retenu, celui de l'Interdit, thème général auquel se sont rattachés plus ou moins étroitement la plupart des exposés présentés. Je vous rappelle le programme de ces réunions au cours de l'année qui vient de s'écouler :

- le 25 octobre 1983 : le groupe de traduction du Coq-Héron nous a proposé une discussion "A propos de S. Ferenczi"
- le 22 novembre 1983, répondant à notre invitation, Jean Pouillon nous a proposé une réflexion sur "Que dit l'interdit ?"
- le 24 janvier 1984, Nicole Berry et Didier Chartier : "L'interdit d'agir"
- le 28 février 1984, Hélène Haïk : "L'esprit des cours d'amour - de l'interdit de dire"
- le 27 mai 1984, Sylvie Gribinski : "L'interdit touché par le contact"
- le 24 avril 1984, J.C. Lavie : "Essai de recensement des interdits de dire ... la psychanalyse"

Enfin la dernière conférence de l'année aura lieu le 26 juin. Elle sera donnée par J.C. Arfouilloux qui l'a intitulée : "A propos de l'interdit de penser".

Les Entretiens de Psychanalyse ont eu lieu à Vaucresson en juin et en décembre 1983. Contrairement à l'habitude, il n'y en e pas eu d'organisés durant le premier semestre de cette année 84 et ce, en raison de la réalisation du 1er Colloque National de l'APF, le 12 mai dernier. Je reviendrai plus en détail sur cette manifestation et sur les raisons pour lesquelles il nous a paru impossible de programmer à la même époque des Entretiens de printemps malgré l'intérêt légitime que la plupart attache à ces réunions régulières.

Les 11 et 12 juin 1983, les Entretiens de Psychanalyse, préparés par Pierre Fédida, avaient pour thème : "La référence au maternel", Sous la direction de J.-B. Pontalis qui organisait les débats, nous avons entendu deux exposés :

- . François Gantheret : "L'impensable maternel et les fondements maternels du penser"
- . Marie Moscovici "Faire la mère ..."

Sur le thème retenu, des groupes de travail se sont réunis le samedi en fin d'après-midi et le dimanche matin, une table ronde animée par J.-B. Pontalis a regroupé, outre les deux rapporteurs, les différents responsables du groupe; elle a été suivie d'une discussion générale ouverte à l'ensemble des participants. J'ajouterai qu'en marge de ces débats, tôt le dimanche matin, Mrs Frances Tustin avait accepté de faire un exposé en anglais sur le thème : "The role of auto-sensuousness in psychic development".

Les Entretiens qui se sont tenus les 10 et 11 décembre 1983 ont porté sur le même thème que celui qui avait été retenu pour les réunions scientifiques mensuelles, à savoir : "L'interdit". J.C. Lavie étant directeur de discussion ont été présentés les exposés suivants :

- . Roger Dorey : "Le jeu de l'interdit et de la transgression dans le processus-, analytique"
- . Michel Gribinski : "Signalement de la banalité"
- . enfin, Didier Anzieu : "Le double interdit du toucher", exposé qui fut suivi d'une discussion générale sur le thème des journées.

o

o o

Sur cette activité scientifique interne qui, en dehors d'un nombre limité de personnes invitées par le conseil, est réservée aux membres et élèves de l'Association, un certain nombre de commentaires peuvent et doivent être faits. Chacun d'entre nous en éprouve, je crois, la nécessité car, à l'évidence, nous sommes loin d'en être satisfaits. J'ai déjà soulevé ce problème l'an dernier dans mon rapport moral, constatant en particulier que

l'introduction d'un discutant, lors des conférences scientifiques, n'avait pas apporté ce que nous en attendions. Mais j'avais surtout souligné la pesanteur, l'inhibition, voire même l'angoisse qui règnent au cours de ces séances. J'avais tenté de rattacher ces phénomènes à l'existence de différents courants de pensée qui circulent dans notre Association et cherché à exprimer le problème en termes de filiation.

Il est certain que depuis l'an dernier, nous n'avons pas amélioré la qualité de ces réunions et que le choix d'un thème unique pour l'ensemble de l'année n'a pas apporté l'homogénéité et la continuité que nous étions en droit d'en attendre. C'est que le problème mérite d'être traité en profondeur et pas seulement par des aménagements somme toute assez superficiels. Quant à moi, je voudrais relever deux points seulement qui ne me paraissent pas négligeables. En premier lieu, on constate que les conférences du mardi sont généralement vécues comme représentant, pour celui qui s'expose, une épreuve assez redoutable et que cela est aussi vrai pour les membres les plus anciens que pour les novices. C'est que chacun est conscient, avouons-le, du climat d'intolérance qui règne dans ces séances. Il en résulte, me semble-t-il, que le conférencier paraît souvent renoncer à la démarche personnelle qu'il aurait spontanément adoptée pour témoigner de sa pratique et de l'élaboration théorique qu'il en fait, pour tenter d'adopter un modèle extérieur. Ce modèle est implicite, je crois que personne ne serait capable de le préciser vraiment, mais il est là présent et l'on ne peut s'y soumettre qu'en se faisant violence. D'où les caractères de contrainte et d'artificiel qui souvent se dégagent tant de l'exposé que de la discussion. Que le problème se pose en ces termes-là, avant tout pour les plus jeunes, c'est un fait incontestable, mais il conviendrait aussi de dire pourquoi les plus chevronnés ne marquent aucun empressement pour accepter de faire une des conférences mensuelles. Beaucoup d'entre eux sont particulièrement sensibles au manque de tolérance et préfèrent clairement intervenir devant un autre auditoire, fût-il hors de l'APF, du moins devant un auditoire plus largement ouvert sur l'extérieur. C'est d'ailleurs pourquoi les Entretiens de Vaucresson sont généralement plus satisfaisants, à la fois pour les conférenciers et pour les participants; incontestablement, l'atmosphère y est différente, bien que dans le passé nous ayons connu des séances de travail sans doute plus fécondes, plus dynamiques que, ces dernières années.

o  
o     o

Parmi ces activités scientifiques tournées vers l'extérieur, nous avons cette année innové en réalisant le premier Colloque National de l'APF, le 12 mai 1984, à l'hôtel Méridien. Ce projet était en chantier depuis un an et demi environ et répondait, ainsi que cela avait été précisé dans mon rapport moral de l'an dernier, à notre désir de nous faire connaître davantage, notamment auprès des jeunes psychiatres. Il s'agissait pour nous de témoigner le plus largement possible de notre activité scientifique et de notre aptitude à établir un débat entre nous comme aussi bien avec le milieu extérieur. Nous tablions sur

un minimum de 300 personnes, nous avons eu entre 650 et 700 participants (le caractère approximatif du nombre étant dû au fait qu'une certaine quantité de gens ont pu participer aux débats sans être réellement inscrits). Le thème de Colloque était : "La pulsion, pour quoi faire ?" - thème choisi en fonction de son importance théorico-clinique et de la nécessité actuelle de le soumettre à une interrogation nouvelle. Les conférenciers qui ont accepté d'intervenir avaient pour avantage d'avoir déjà commencé entre eux un échange sur ce thème, échange qui s'est poursuivi au cours de plusieurs réunions préparatoires que nous avons organisées avant et après lecture de documents préliminaires. Ce sont ces discussions préalables qui nous ont amené à souhaiter que chaque rapporteur soit aussi le discutant d'un autre et qu'il se donne pour tâche, non pas de faire un contre-rapport, mais de discuter vraiment les propositions personnelles avancées par chacun. Nous avons été ainsi amenés à entendre, après la présentation générale que je fis du Colloque, les rapports de :

- . Jean Laplanche : "La pulsion et son objet-source; son destin dans le transfert."

Discutant : Didier Anzieu

- . Daniel Widlöcher : "Langage de la pulsion et polysémie de l'action"

Discutant : Jean Laplanche

- . Didier ANZIEU : "Le corps de la pulsion"

Discutant : Daniel Widlöcher

François Gantheret a dirigé en fin d'après-midi la discussion générale qui permit à plusieurs participants extérieurs à l'APF d'intervenir, de même qu'à un certain nombre de nos membres et élèves.

Je pense traduire le sentiment général, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre Association, en disant que les rapports autant que les discussions furent particulièrement appréciés pour leur richesse, leur rigueur, la franchise des échanges, la liberté de critique sans concessions, mais aussi sans agressivité, ce qui fait que ce Colloque a été vécu comme dynamique et enrichissant, même si certaines réserves pouvaient être faites, ici ou là, sur un plan théorique, en fonction des positions des uns et des autres. Mais précisément nous étions là pour témoigner de notre diversité et de notre capacité d'échange à propos de nos différences, voire même de nos divergences, et cela a pu se faire librement. Quelle opposition entre ce mode de fonctionnement et celui que je décrivais plus haut à propos de nos séances mensuelles ! Faut-il donc que nous introduisions, des témoins extérieurs pour que nos échanges scientifiques deviennent possibles ?

L'organisation d'un tel colloque entraîne, vous vous en doutez, une sen me considérable de charges matérielles et administratives, avant, pendant et après, c'est-à-dire portant sur plusieurs mois avec des phases d'intense activité. Je tiens là à dire quels ont été, à tout moment, le dévouement, l'efficacité

et la gentillesse de notre secrétaire, Madame Monod, qui en acceptant cette surcharge de travail a permis la réalisation de ce projet; nous lui en sommes tous très reconnaissants. Mais je voudrais aussi dire le rôle déterminant qu'a joué Raoul Moury non seulement pour annoncer ce Colloque dans l'ensemble du milieu psychiatrique à Paris et en province, mais encore pour la préparation matérielle de cette rencontre et pour son organisation qui fut parfaite au cours de la journée du 12 mai. Il est certain que, par sa collaboration et par l'aide que nous a apportée sa secrétaire, il a largement contribué au succès de ce Colloque et je l'en remercie vivement.

Succès sans doute par le niveau scientifique des débats, comme par le nombre des participants. Sur ce dernier point, il reste à faire une sorte d'analyse de la population afin de savoir quels sont les secteurs professionnels que nous avons touchés et dans quelles proportions. Il semble, par divers recoupements, que la proportion des médecins et psychiatres présents était relativement importante. c'était un des buts que nous nous étions fixés que de nous faire mieux connaître dans le milieu médical et psychiatrique; il est certain que nous y avons en partie réussi mais cela mérite d'être confirmé avec plus de précision.

Comme les textes des conférences et des discussions ont été, ultérieurement, très souvent demandés, le Conseil, après avoir obtenu l'accord des auteurs, a pris l'initiative de faire éditer une monographie qui sera mise en vente par souscription et ensuite dans les librairies. Jean Laplanche a accepté d'en être le maître d'oeuvre pour une publication qui verra le jour dans le second semestre de cette année. L'annonce de cette publication a déjà été envoyée à tous les participants avec un bulletin de souscription. Il ne fait pas de doute que par cet ouvrage nous contribuerons encore davantage à nous faire connaître. Je précise que cette monographie est éditée par notre Association, en dehors de toute collection déjà existante et que l'on a proposé que ce pourrait être le premier volume d'une série ayant pour titre : "Les débats de l'APF".

Faire cette proposition, c'est évidemment considérer que cette expérience que nous venons de faire là mérite d'être renouvelée. C'est le sentiment de beaucoup d'entre nous, mais cela exige d'être discuté par l'Assemblée Générale et je vous invite à le faire tout à l'heure afin que le prochain Conseil soit éclairé sur les positions de chacun. Pour ma part, je le souhaite vivement tout en soulignant qu'une telle manifestation nécessite une longue préparation et que partant elle ne pourrait avoir lieu que tous les deux ans et qu'il est certainement indispensable, après avoir analysé les résultats de cette année, d'en améliorer encore la formule.

o

o

o

Parallèlement à ce Colloque, nos activités scientifiques extérieures au cours de cette année ont été particulièrement nombreuses; je me dois de vous les rappeler en me limitant cependant aux plus importantes d'entre elles, à celles qui se situent dans une perspective strictement analytique, en demandant à tous les collègues qui ne seront pas cités de bien vouloir me pardonner de ne pas le faire afin de ne pas allonger indéfiniment la liste de nos interventions, car elles sont multiples et diverses. C'est ainsi que nous avons participé :

- . au 33<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Psychanalytique Internationale à Madrid, du 24 au 29 juillet 1983, dont le thème était : "Le psychanalyste au travail". Didier Anzieu a été le discutant, très apprécié, de l'un des rapports présenté en séance plénière et consacré à un cas d'hystérie masculine. Pierre Fédida, pour sa part, a animé un groupe de discussion sur un autre cas. Didier Anzieu et moi-même sommes intervenus activement dans les échanges. Je présentai par ailleurs une communication individuelle sur le thème de la relation d'emprise et, en tant que président de l'APF, je participai à la Conférence des Présidents des Sociétés membres de l'IPA ainsi qu'à une réunion des Présidents des Sociétés composant la Fédération Européenne. L'APF était représentée à ce Congrès par 11 membres et élèves, comme le remarquait Didier Anzieu dans le compte rendu qu'il en fit dans Documents et Débats, la qualité appréciée de leurs interventions a fait oublier la faible quantité de notre représentation.

- . Les 17 et 18 septembre 1983 s'est tenue à Londres la 15<sup>ème</sup> European Standing Conference on Training. Nicole Berry y fut notre représentante ainsi qu'à la réunion de la Fédération Européenne de Psychanalyse à laquelle j'avais été dans l'impossibilité d'assister.

- . Le deuxième séminaire européen de psychanalyse réservé aux membres associés a eu lieu du 29 septembre au 2 octobre au Prieuré de Corsendonck en Belgique. Hélène Haïk et Henri Normand y ont participé de manière active en présentant l'un et l'autre un matériel clinique. Ils ont relaté cette expérience dans le N° 22 de Documents et Débats, faisant part de leur grand intérêt pour ce type de réunion, nous livrant, à ce propos, de très pertinentes réflexions sur les divers modes de communication analytique et à cet égard sur la spécificité de la position de l'APF.

- . Les 22 et 23 octobre 1983, sous l'égide de l'IPA, s'est tenue à Londres une réunion du Comité exécutif européen préparant le programme du prochain Congrès International qui se tiendra à Hambourg en juillet 1985. Adam Limentani m'ayant demandé de faire partie de ce comité exécutif, j'ai participé à ce travail d'élaboration d'un thème qui devait être repris ultérieurement par les comités nord et sud-américains, puis faire l'objet d'une décision finale en avril 1984; j'y reviendrai ultérieurement.

- . Les V<sup>èmes</sup> Journées Occitanes de Psychanalyse se sont tenues à Montpellier du 11 au 13 novembre 1983 sous la co-présidence de l'APF et de la SPP. Elles avaient pour thème "Les fantasmes originaires dans la cure". Chargé de discuter le rapport d'André Barbier, je présentai une communication sur "Le fantasme originaire dans son rapport au désir de savoir" et j'eus, par ailleurs, à diriger quatre séances d'un groupe de travail dans lequel intervinrent

Hélène Haïk qui présenta un texte très riche intitulé "Outrepenser les frontières des langues, des noces orientales", Dominique Maugendre qui rapporta un matériel clinique fort intéressant : "Rencontre oedipienne dans un délire de filiation au cours d'une cure", enfin A. Perez, de Nice, qui fit une communication sur l'utilisation des fantasmes originaires comme résistance à la cure".

. Les 3 et 4 mars 1984, à Genève, je participai à la réunion du Conseil de la Fédération Européenne de psychanalyse, réunion qui avait pour thème "Psychanalyse et Université"; sujet particulièrement épineux à propos duquel s'expriment les positions les plus diverses et parfois les plus passionnées.

. Toujours dans le cadre des activités de cette Fédération Européenne qui, décidément, se montre de plus en plus dynamique, a été organisé pour la première fois un symposium portant sur un thème théorique, réservé à un nombre très limité de participants, afin que les débats se maintiennent à un haut niveau et que les échanges soient plus aisés entre les représentants des différents pays, tous membres titulaires de leur société. Le projet avait été lancé, dans son principe, par Daniel Widlöcher, lorsqu'il était président de la Fédération Européenne et Anne-Marie Sandler, qui lui a succédé, a tenu à le réaliser. En octobre 1982, ayant pris une part active dans la proposition du thème, à savoir : "La pulsion de mort" et dans le choix du lieu de réunion : Marseille, je me suis vu confier la présidence du Comité d'organisation de ce Symposium qui s'est tenu du 30 mars au 1er avril. Jean Laplanche y a présenté un rapport qui fut particulièrement apprécié, Daniel Widlöcher a dirigé les discussions et le panel terminal. En tant que membres de l'APF, nous fûmes plusieurs à y participer activement soit en présidant une séance, soit par nos interventions dans la discussion. En dehors des collègues déjà cités, nos représentants étaient François Gantheret, Robert Pujol à qui nous devons, entre autres, une soirée bouillabaisse qui a fait date et Francis Pascal qui eut l'amabilité de se consacrer à l'enregistrement magnétophonique des débats. Les textes présentés feront l'objet d'une publication aux PUF sous la responsabilité de Daniel Widlöcher, dans le cadre des publications de la Fédération Européenne. Il convient de souligner l'intérêt de ce type de réunion traitant d'un problème théorique à propos duquel s'établissent des échanges féconds entre des analystes de nombreux pays représentant souvent les tendances les plus diverses. Ces confrontations sont incontestablement enrichissantes, nous ouvrant à des perspectives nouvelles, comme c'est déjà le cas avec le séminaire européen réservé aux membres associés et consacré à un matériel clinique; dans le cadre européen, l'un étant en quelque sorte le pendant de l'autre.

. Du 15 au 19 avril 1984, je participai au 4<sup>e</sup> Symposium de l'I.P.A. qui s'est tenu à Taunton en Angleterre sous la présidence d'Adam Limentani. Réunissant une quarantaine de participants, représentants pour la plupart des sociétés membres de l'IPA, il avait pour thème : "Changes in analysts and in their training". Au cours de cinq longues réunions de travail, nous avons pu prendre connaissance des modèles de formation les plus divers, confronter nos manières de faire et nos idéologies; je dois dire que la formation telle

qu'elle est conçue et pratiquée à l'APF a retenu particulièrement l'attention de nos collègues étrangers et a suscité de nombreuses questions. En marge de ce symposium s'est tenue la dernière réunion du Comité exécutif du programme qui a retenu comme thème général du Congrès de Hambourg : "L'identification". Plusieurs membres de l'APF sont déjà sollicités d'y intervenir. Daniel Widlöcher rédigera un rapport pré-publié sur le concept d'identification dans l'oeuvre de Freud. Didier Anzieu présentera un rapport sur l'influence de la langue et de la culture allemandes sur la pensée de Freud. Enfin Victor Smirnoff, Annie Anzieu et moi-même sommes prévus pour diriger, chacun d'entre nous, un des workshops organisés sur chacun des principaux rapports.

. Au Colloque International : "Psychanalyse, adolescence, psychose", organisé à Paris du 11 au 13 mai 1984 sous l'égide du Ministère de la Recherche et de l'Industrie, plusieurs membres de notre Association ont pris une part active: J.C. Lavie en tant que président de séance, Victor Smirnoff comme discutant d'un rapport et Bernard Sigg en tant qu'intervenant au cours des débats.

. Je dois signaler encore ma participation à la Première Conférence du Sigmund Centre organisée à l'Université hébraïque de Jérusalem, du 27 au 29 mai dernier par Joseph Sandler. Réunissant 350 participants environ, elle avait pour thème : "Projection, identification et identification projective" avec des rapports de Meissner (Boston), Betty Joseph (Londres), Otto Kernberg (New York) et Rafael Moses (Jérusalem). Nous n'étions que deux participants de l'APF, Jacques Palaci et moi-même; outre l'intérêt des rapports présentés, ce fut une occasion d'établir des relations nouvelles avec nos collègues Israéliens et avec les rapporteurs eux-mêmes dans des échanges plus personnalisés que dans la plupart des rencontres internationales.

Parmi celles-ci, je mentionnerai les deux dernières en date : le 44<sup>ème</sup> Congrès des Psychanalystes de Langue Française, qui vient de se tenir à Estoril au Portugal du 8 au 11 juin sur le thème "De la névrose d'angoisse à l'hystérie". Raoul Moury y représentait l'APF et Hélène Haïk a participé avec lui activement à différents travaux, ainsi que Mme Rovet; leurs interventions y ont été particulièrement appréciées. Enfin, je me dois de rappeler que la Fédération Européenne organise à Paris du 29 juin au 1er juillet prochains sa première Conférence pour les analystes formateurs, le sujet retenu étant : "La sélection : quand et pourquoi ?" Victor Smirnoff présentera un rapport sur la formation telle qu'elle est conçue et pratiquée à l'APF, parallèlement à un rapport de la SPP d'une part et de la Société Britannique d'autre part. Plusieurs membres de notre Association s'y sont inscrits; parmi eux sont chargés d'une communication de type clinique ou théorico-clinique en petits groupes : J.C. Lavie, Pierre Fédida et moi-même.

J'en ai terminé, mes chers collègues, avec cette longue présentation des manifestations scientifiques à l'échelle européenne ou internationale, manifestations auxquelles nous avons pris part souvent de manière très

active. Si je veux rendre compte fidèlement de nos activités extérieures, je dois encore mentionner que nombre d'entre nous, répondant à des invitations, sont intervenus en des lieux divers pour y prononcer une conférence devant un public composé essentiellement de psychanalystes.

Je citerai en premier lieu le Groupe Lyonnais de psychanalyse avec lequel nous avons des relations fréquentes et étroites. C'est ainsi que Guy Rosolato est intervenu au Colloque de Chambéry organisé par ce groupe, en juin 1983 et qu'il y a prononcé une conférence sur : "Détruire". Invité par ce même groupe, je me suis rendu à Lyon les 9 et 10 mars derniers, présentant à nos collègues deux conférences, l'une sur : "L'édification d'une croyance : la perversion", l'autre sur : "L'expérience de la transgression comme mise en question du sujet". Enfin Wladimir Granoff a participé à une rencontre avec les psychanalystes en formation de l'APF à Lyon, le 28 avril 1984.

Victor Smirnoff a participé aux XXIX<sup>es</sup> Rencontre Internationales de Genève du 21 au 24 septembre 1983 sur le thème : "Les psychanalystes dans l'ordre et le désordre".

Guy Rosolato a participé aux Xe Journées de Psychiatrie de Nice en novembre 1983, qui avaient pour thème : "Famille et psychopathologie". Il y a présenté un travail intitulé : "Le signifiant de démarcation en psycho-pathologie".

Jean-Claude Lavie, invité par le Centre Raymond de Saussure, branche francophone de la Société Suisse de Psychanalyse, a prononcé devant nos collègues une conférence intitulée "A propos de la psychopathologie psychanalytique".

Jean-Louis Lang a fait une conférence sur "Les organisations pré-névrotiques chez l'enfant - point de vue psychanalytique" dans le service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (Pr Henny) à Lausanne en avril 1984.

Invité à participer aux manifestations organisées pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut Supérieur de Psychologie de Lisbonne, j'ai prononcé le 10 avril dernier, devant un public de psychologues et de psychanalystes portugais une conférence intitulée : "La transgression, une étude d'anthropologie psychanalytique".

Dans le cadre d'un cycle de conférences à l'Institut Britannique de Psychanalyse organisé par le département culturel de l'Ambassade de France à Londres et le King's College de Cambridge sont intervenus Wladimir Granoff le 25 mai et, le 8 juin, Jean Laplanche.

Raoul Moury a présenté un travail sur "L'inhibition intellectuelle en période de latence et la question du père", le 25 mai, au Colloque des psychologues cliniciens organisé par l'Université de Paris VII.

Annie Anzieu a prononcé plusieurs conférences :

- . le 18 novembre 1983 : Conférence à l'Hôpital de Brévannes :  
"Approche psychanalytique du bégaiement "
- . le 28 janvier 1984 Conférence au Congrès des Orthophonistes :  
"L'éveil à la parole"
- . le 28 février 1984 Clinique de la Salpêtrière :  
"La construction dans la psychanalyse de  
l'enfant"

Didier Anzieu, pour sa part, a répondu à de nombreuses invitations, c'est ainsi qu'il est intervenu devant ;

- le groupe toulousain de psychanalyse les 25-26 février 1984 :
  - . Le processus créateur / l'exemple de Samuel Beckett
  - . Le moi-peau
- la Société psychanalytique de Montréal le 7 avril 1984 :
  - . Les enveloppes psychiques
  - . L'analyse transitionnelle
- au Colloque du IVe Groupe : "Réflexions psychanalytiques sur  
l'intellectuel et l'artiste", Paris, 5 mai 1984 :  
participation aux débats.
- Il a assuré la présidence du Colloque sur "Les thérapies  
familiales psychanalytiques" à Toulouse, 16-18 septembre 1985 et a  
fait un exposé sur "Régression et illusion groupale" au Colloque du  
CNRS sur "Psychanalyse et sciences religieuses", Paris, 7-9 décembre  
1983.

André Beetschen, le 18 mai 1983, a fait une conférence devant  
la Société Rhône-Alpes de Psycho-somatique sur "Masochisme et relation  
de soin" et le 19 novembre 1983, une communication sur "L'inoubliable"  
au Congrès "Événement et psychopathologie".

A la journée nationale sur l'adolescent organisée le 10  
mars 1984 par la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et  
de l'Adolescent sont intervenus : Dominique Maugendre sur :  
"L'obsession, la mort, Freud et nous", ainsi que Catherine Chabert  
sur "élaboration du sens des symptômes obsessionnels au cours du  
traitement psychanalytique d'un adolescent".

Alain Braconnier a participé au Colloque sur la dépression à  
Paris, les 3 et 4 mars 1984, y présentant un travail intitulé "Les  
affects du déprimé".

Avec Pierre Ferrari, il a organisé à Monaco, du 14 au 16 juin  
derniers, un Colloque consacré à "L'approche psychanalytique de  
l'autisme et des psychoses infantiles précoces", colloque qui a réuni  
un nombre important de participants dont plusieurs membres et élèves de  
l'APF.

Telles sont nos principales interventions à l'extérieur, au cours de cette année. La liste en est déjà longue et, comme je l'ai précisé plus haut, je n'ai rapporté que les réunions ou les communications ayant un caractère strictement psychanalytique.

o

o o

Les publications scientifiques émanant de membres de l'APF ou dirigées par eux ont, cette année encore, été d'une importance qui mérite une nouvelle fois d'être soulignée.

Sous la direction de J.B. Pontalis, assisté de François Gantheret et de Michel Schneider, La Nouvelle Revue de Psychanalyse a fait paraître 2 nouveaux numéros :

- . N° 28 - Automne 1983, Liens, avec des collaborations de D. Anzieu, R. Dorey, F. Gantheret, L. Kahn, P. Lacoste, J.C. Lavie, Michel Schneider.  
Ce numéro comportait le premier cahier des VARIA recueillis par Michel Gribinski auquel ont collaboré F. Gantheret, Michel et Sylvie Gribinski, P. Lacoste, M. Moscovici, H. Normand, J.B. Pontalis
- . N° 29 - Printemps 1984, La chose sexuelle, avec des collaborations de D. Anzieu, Sylvie Gribinski, Jean-Michel Hirt, P. Lacoste, J.C. Lavie  
et les VARIA II comprenant des textes de André Beetschen, Bernard Favarel-Garrigues, Michel Gribinski, Danielle Margueritat, J.B. Pontalis.

Le N° 30 qui marquera les quinze années d'existence de la revue sera consacré au thème du Destin.

Parallèlement, J.B. Pontalis a édité le quatrième volume du Temps de la Réflexion consacré à l'idée de civilisation avec un texte de Pontalis lui-même intitulé "Actualité du malaise".

Dans la collection "Connaissance de l'inconscient", J.B. Pontalis a fait paraître les ouvrages suivants :

- John Forrester : Le langage aux origines de la psychanalyse, avec une préface de Pierre Fédida
- Le Tome IV et dernier des Minutes de la Société psychanalytique de Vienne avec une préface de Michel Schneider
- Jean-Paul Sartre : Le scénario Freud avec une préface de J.B. Pontalis

Dans la série "Sigmund Freud, traductions nouvelles" sont parues : "Les nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse" et "Freud présenté par lui-même" (Die Selbstdarstellung).

Psychanalyse à l'Université que dirige Jean Laplanche a fait paraître ses 4 numéros annuels (31, 32, 33, 34) avec des contributions de G. Bonnet, P. Fédida, E. Gomez-Mango, J.L. Lang, J. Laplanche, J.C. Rolland, G. Rosolato.

Aux Presses Universitaires de France, toujours sous la direction de Jean Laplanche dans la collection "Bibliothèque de psychanalyse" sont parus :

- W. Bion : Réflexion faite
- S. Freud : Contribution à la conception des aphasies
- S. Freud : Résultats, Idées, Problèmes
- W. Granoff et J.M. Rey : L'occulte, objet de la pensée freudienne
- D. Lagache : Œuvres V (1962-1964) - De la fantaisie à la sublimation 5<sup>ème</sup> volume établi et présenté comme les précédents par Eva Rosenblum.

Enfin toujours sous la direction de J. Laplanche dans la collection "Voix nouvelles en psychanalyse" de E. Larguèche : L'effet injure

Didier Anzieu chez Dunod a fait paraître dans la collection "Psychismes" :

- . de Catherine Chabert : Le Rorschach en clinique adulte : Interprétation psychanalytique.
- . de Jean Bergeret : La violence fondamentale

dans la collection "Inconscient et culture" :

- . Roger Dorey et collaborateurs : L'Interdit et la transgression  
et sous la direction de Alberto Eiguer : La thérapie psychanalytique du couple.

Par ailleurs, signalons de Didier Anzieu la traduction anglaise de son ouvrage "Le Groupe et l'inconscient", Londres, 1984; sa participation à un ouvrage "Le Nouveau roman familial" aux Editions sociales françaises en 1984. Enfin Didier Anzieu a assuré la direction d'un numéro spécial du Bulletin de psychologie : Théorie psychanalytique des groupes, 1983-1984, N° 363.

Marie Moscovici en collaboration avec Jean-Michel Rey a fait paraître 3 nouveaux numéros de L'Écrit du temps aux Editions de Minuit:

- N° 4 - Interprétations, Automne 1983 avec la collaboration de P. Fédida, Laurence Kahn, Michel Gribinski.
- N° 5 - Questions de judaïsme, Février 1984, avec la collaboration de W. Granoff, P. Fédida, Jean-Michel Hirt
- N° 6 - Psychanalyse : moments d'histoire, Mai 1984 avec la collaboration de Patrick Lacoste.

Daniel Widlöcher a fait paraître deux ouvrages : un ouvrage collectif intitulé Le ralentissement dépressif aux PUF et un autre ayant pour titre Les logiques de la dépression aux éditions Fayard.

Gérard Bonnet, dans la collection "Que sais-je ?" aux Presses Universitaires 1983, a fait paraître un livre sur "Les perversions sexuelles".

Pierre Ferrari, en tant que directeur de la collection "Païdos" aux Editions du Centurion, Collection de Psychiatrie et de Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adolescent, a fait paraître :

- Le bébé du psychanalyste, perspectives cliniques
- Le nourrisson, la mère et le psychanalyste
- L'enfant et sa famille

Il est devenu par ailleurs rédacteur en chef de la revue "Lieux de l'enfance", revue pluridisciplinaire sur l'enfant, consacrant une partie de ses articles à la psychanalyse de l'adolescent.

Guy Rosolato a participé à un ouvrage collectif intitulé "Art et fantasme" (Édit. Champ Wallon, 1984) par un travail intitulé "Le signifiant de démarcation et la communication non verbale".

Victor Smirnoff dans Topique N° 30 a publié un travail "Le contre-transfert, maladie infantile de l'analyste".

Alain Braconnier, en collaboration avec D. Marcelli, a fait paraître chez Masson, 1984, un ouvrage sur "La psychopathologie de l'adolescent".

Denise Desmedt-du-Toict, dans un ouvrage collectif ayant pour titre Nos illusions de psychanalyste aux Presses Universitaires de Louvain, 1983, a produit un travail intitulé "A propos du petit Hans".

Enfin, signalons que la revue Le Coq-Héron, bien connue de nous tous, comporte maintenant un comité de rédaction dont la majorité des membres appartient à l'APF : Judith Dupont, Eva Brabant et Christophe Dejours.

Si je voulais être complet, j'aurais à faire état des différents articles écrits par tel ou tel de nos membres ou élèves dans différentes revues. Me conformant à l'usage et afin de ne pas être trop long, je m'abstiendrai de les énumérer.

Je signalerai enfin la parution du N° 22 de Documents et Débats dont Nicole Berry assume la responsabilité, qui comportait, outre les rapports de l'Assemblée Générale annuelle du 30 mai 1983, des comptes rendus de séminaires : Annie et Didier Anzieu, Pierre Fédida, Nicole Berry et un texte de Denis Morin. Enfin Annie et Didier Anzieu, dans ce numéro, ont fait un compte rendu du 33e Congrès International de Psychanalyse; Hélène Haïk

a fait le compte rendu du 43e Congrès des Psychanalystes de Langue Française et celui des 5èmes Journées Occitanes de Psychanalyse ainsi que, en collaboration avec Henri Normand, celui du 2ème Séminaire Européen de Psychanalyse.

La très longue présentation que je viens de faire de nos activités scientifiques tournées vers l'extérieur, qu'il s'agisse de notre participation active à des Congrès ou réunions diverses, comme aussi bien de nos publications montre une nouvelle fois, et contrairement à certaines apparences, notre ouverture, notre vitalité et une fécondité certaine. Nous sommes en droit d'en tirer un sentiment de satisfaction en souhaitant que cette tendance non seulement se poursuive, mais qu'elle aille encore en s'amplifiant.

o  
o   o

Nous n'éprouvons pas la même satisfaction à considérer l'activité de notre Institut de Formation. Dans mon rapport moral de l'an dernier, je vous avais déjà fait part d'une série de réflexions concernant sa structure et son fonctionnement; bien que toujours actuelles, je ne les reprendrai pas aujourd'hui, préférant aborder le problème sous une autre incidence.

Mais je voudrais tout d'abord rappeler que le programme de l'Institut prévoyait 4 types d'activités : les séminaires, les groupes de travail, les conférences-discussions sur la technique psychanalytique et les débats autour d'un texte. Au cours de la réunion des responsables de l'enseignement et de la formation qui eut lieu en juillet 1983, il avait été demandé que, dans le programme, soient nettement séparées les activités propres à l'Institut de Formation, des activités dirigées par des membres de l'APF en dehors de l'Institut de Formation et ouvertes aux élèves de l'Association; c'est selon cette formule qu'a été présenté, en octobre 1983, le programme définitif. Je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler le contenu de ce programme :

#### I - SEMINAIRES :

Annie Anzieu : Supervision de thérapies d'enfants.

A. et D. Anzieu : Le Moi-peau; les enveloppes psychiques. Théorie, clinique, implications techniques.

Gabrielle Duchesne : De la dimension de la mort dans la féminité.

Jacques Palaci : Psychanalyse et psychothérapie

#### II - GROUPE DE TRAVAIL

Annie Anzieu : Cas d'enfants; Présentation clinique et discussion.

Nicole Berry, Bernard Barrau et Françoise Brelet : L'analyse "de seconde main". Implications transférentielles et contre-transférentielles.

Gérard Bonnet : Groupe de travail se réunissant pour échanger sur ses lectures du mois.  
 Hélène Haïk : Groupe d'études de textes freudiens  
 J.C. Lavie : Le temps dans la cure.

Groupes de travail : - "Etude du processus psychanalytique à propos de la psychanalyse d'enfants, dans la perspective ouverte par les travaux de Freud et de Melanie Klein".  
 - "L'homosexualité et la mort dans la névrose obsessionnelle à partir d'une lecture diachronique des textes freudiens".  
 - "Le travail de séparation"  
 - "Groupe d'étude sur l'analyse et l'écriture."

### III - CONFERENCES-DISCUSSIONS SUR LA TECHNIQUE PSYCHANALYTIQUE

. Victor Smirnoff : "La place faite au sexuel dans la pratique analytique"  
 . Daniel Widlödcher : "Quand le patient fait le récit de lui-même ..."  
 . Didier Anzieu : "Analyser la réaction thérapeutique négative"  
 . Annie Anzieu : "Analyser la dépression"  
 . J.C. Lavie : "La théorie au service de son usage".

### IV - DEBATS AUTOUR D'UN TEXTE :

. Jean-Claude Arfouilloux : "Travail de deuil et travail de séparation"  
 . Guy Rosolato : "Le jeu de la bobine et le stade du miroir"  
 . Roger Dorey : "Construction, création dans la cure"  
 . J.-B. Pontalis : "Relecture de Malaise dans la civilisation"  
 . Wladimir Granoff : "Les écrits de Freud sur la télépathie"  
 . Pierre Fédida : "A propos des idéaux techniques"

De ce programme qui traduit l'activité de notre Institut de Formation nous pouvons dégager un certain nombre de constatations. Positives d'abord pour ce qui concerne les conférences-discussions portant sur la technique psychanalytique qui, depuis leur création, intéressent incontestablement les élèves de l'Institut qui les fréquentent régulièrement. Il en va de même pour les Débats autour d'un texte, activité que nous avons mise sur pied l'an dernier et qui est généralement très appréciée, tant par les auditeurs que par le "conférencier" lui-même, chacun y trouvant une occasion privilégiée d'échange et de réflexion. Il me semble que ces deux activités méritent d'être maintenues, elles peuvent même être développées davantage. Sont considérés comme positifs également les groupes de travail, qu'ils soient conduits par un membre titulaire ou associé ou qu'ils soient plus informels, moins structurés, non hiérarchisés, rassemblant un groupe de participants intéressés par un thème et désirant, travailler les uns avec les autres. Sont aussi appréciés positivement les séminaires proposés par des membres de notre Association mais comme vous avez pu le voir, à la lecture du programme, les séminaires propres à l'Institut de Formation sont en nombre des plus réduits : 4, cette année seulement, ce qui fait éminemment problème.

Il faut ajouter, bien sûr, à cet ensemble les différentes activités extérieures à l'APF, mais ouvertes aux élèves de l'Institut. On ne saurait en minimiser la valeur et la portée. Mais je me dois de supporter ce que je constate et ce qu'on me communique, à savoir que le nombre des personnes appartenant à l'APF qui participent à ces enseignements universitaires ou hospitaliers, est très réduit. La raison qui en est habituellement donnée par les élèves est que ces enseignements ne correspondent qu'imparfaitement à leur attente et que se retrouver dans un public d'étudiants n'ayant pas la même pratique, les mêmes attentes, ni les mêmes objectifs, n'engage guère à y participer.

Il apparaît donc que ce que nous avons à offrir comme formation aux élèves de notre Institut out tout à fait insuffisant et que cela, naturellement, détermine chez eux une très grande insatisfaction.

Ce fut là un des thèmes majeurs de réflexion du Comité de l'Institut, composé, je vous le rappelle, à notre initiative, de membres titulaires, associés et d'élèves qui, cette année encore, comme en 1982-83 s'est réuni régulièrement chaque mois pour débattre des problèmes de formation en adoptant un mode de fonctionnement non hiérarchisé permettant assez bien, je crois, à chacun de s'exprimer librement. Notre objectif était, vous le savez, plutôt ambitieux puisqu'au départ, nous nous étions fixé de tenter de rendre compte en termes théoriques de ce que pourrait être la formation dans une société psychanalytique, voire même d'en faire l'approche métapsychologique. Il est certain que nous n'avons pu réaliser cet objectif et cela, sans doute, était prévisible. Mais le bilan de ces deux années de travail est néanmoins positif dans la mesure où nous avons pu procéder à des échanges, confronter des opinions, voire même nous affronter parfois vivement sur une question que chacun considère comme essentielle. Si notre réflexion théorique visant à traiter le problème sur le fond n'a jamais été

poussée aussi loin que nous le souhaitions, c'est que nous étions sans cesse en quelque sorte parasités par notre propre exemple (la formation à l'AFF) et par les problèmes institutionnels que nous rencontrions à tous les niveaux. Pour m'en tenir à ceux qui concernent l'Institut, je reprendrai d'abord le constat que j'ai fait plus haut concernant le nombre très réduit des séminaires propres à l'APF. Comment interpréter ce fait ? Pourquoi aussi peu de membres qui investissent cette formation et proposent une activité : séminaire ou groupe de travail ? Qu'en est-il alors de la place reconnue à ce type de formation dans la transmission analytique ? Qu'en est-il même, chez les analystes les plus anciens, du désir de former, de transmettre, du moins sous cette forme ? Ne constate-t-on pas que pour beaucoup d'entre nous la publication scientifique est nettement plus investie que ce mode de transmission. Si une des finalités d'une société d'analyse est bien la transmission analytique, nous avons sérieusement à nous interroger sur la part que nous y prenons.

La réflexion menée par le Comité de l'Institut ne s'est pas limitée à ces questions que je rapporte de manière schématique. Elle a été aussi une interrogation de nos propres statuts et de notre règlement intérieur, notamment pour ce qui concerne le cursus comme aussi bien pour questionner les statuts de membre titulaire, d'analyste formateur et membre associé et le statut de l'élève qui précisément n'appartient pas à l'Association en tant que telle.

Pour ce qui est de la conception que l'on peut se faire de la formation dans une société d'analyse, notre réflexion n'apporte aucune réponse, mais on peut en dégager quelques points importants. L'examen de la politique de formation et de l'idéologie qui la sous-tend, dans nombre d'autres sociétés analytiques, notamment anglo-saxonnes, nous permet de prendre nettement position face à des exemples précis fournis par des programmes de formation de divers Instituts ou par les rapports que j'ai pu entendre et discuter au Symposium IPA de Taunton. En aucun cas nous ne saurions concevoir la formation des analystes sur le modèle universitaire comportant un cursus hiérarchisé sur plusieurs années avec une série d'activités obligatoires, de textes, d'épreuves s'apparentant au contrôle des connaissances. Cela va de soi, me direz-vous, mais ce modèle est tellement répandu dans les autres sociétés analytiques qu'il n'est certainement pas inutile de dire notre position à cet égard. Pour ajouter d'ailleurs que le sentiment général était qu'il n'était pas souhaitable non plus d'obliger le candidat à suivre nécessairement des enseignements théoriques, techniques et cliniques, quel qu'en soit pourtant l'intérêt. C'est le caractère même de rendre obligatoire telle forme de cursus qui nous paraît tout à fait contestable. Je sais que sur ce point, parmi nous, les avis sont très partagés.

A l'encontre de ce modèle, il est apparu que les groupes de travail et/ou de recherche, les séminaires à effectif réduit où les participants sont motivés par l'intérêt qu'ils portent au thème, au mode de fonctionnement, ou même aux autres personnes qui s'y impliquent, que ce genre d'activités sont nettement plus mobilisatrices, enrichissantes, donc formatrices. Je m'étais

déjà prononcé dans ce sens il y a plusieurs années, étant alors directeur de l'Institut de Formation. Il apparaît bien que ce qui est véritablement formateur réside dans le fait d'être engagé dans un travail d'échange, de réflexion, donc de recherche, dans le cadre d'un groupe restreint (ou de plusieurs) choisi en fonction des intérêts réels du candidat, au moment où il se sent motivé pour le faire, sans qu'on ait à exercer sur lui de contrainte.

Il me semble que de tels groupes pourraient être beaucoup plus largement développés dans le cadre de notre Institut et que ce qui résulterait de ces groupes de réflexion ou de recherche pourrait précisément fournir la matière de nos séances scientifiques mensuelles, comme aussi bien celle des Entretiens de Vaucresson.

o  
o                      o

Ce qui vient d'être dit du fonctionnement de l'Institut de Formation, des problèmes qu'il pose et de leurs interrelations avec les questions relatives aux Statuts et au Règlement Intérieur montre déjà nettement la nécessité devant laquelle nous sommes d'apporter à ceux-ci une série de modifications qui s'avèrent indispensables. C'est aussi ce qui ressort de l'activité du Comité de Formation qui, à de nombreuses reprises, s'est trouvé confronté aux mêmes problèmes.

Le premier d'entre eux, sans doute, concerne la longueur du cursus, sa forme et son esprit. J'ai déjà posé cette question dans mon rapport de l'an dernier et précisé que le Conseil préparait une modification de cette "épreuve" dite de validation du cursus. Son travail l'a conduit à proposer, le 21 mai dernier, à l'Assemblée des membres titulaires et associés, une modification de l'article 30 du Règlement Intérieur, modification qui avait pour but de remplacer la validation du cursus qui appartient encore à la période de formation et qui y met un terme sans pour autant changer le statut de l'élève, de remplacer celle-ci - dirais-je - par une autre démarche qui soit un premier pas vers l'intégration dans l'Association, le postulant quittant son statut d'élève pour prendre celui de candidat; d'où notre proposition selon laquelle cette phase pourrait être appelée : "Inscription sur la liste des candidats au titre de membre associé". Je persiste à penser que ce changement de dénomination peut entraîner un changement dans l'esprit et dans le fonctionnement. Ainsi, un élève qui a ses deux contrôles validés devrait être considéré comme ayant terminé sa formation. S'il désire entrer dans l'Association, il en fait lui-même la demande au Président (et non au Secrétaire du Comité de Formation). Le Collège des Titulaires délibère alors par une discussion approfondie sur l'ensemble des données dont il dispose : cursus, participation aux activités de formation, pratique analytique, personnalité etc... pour déterminer s'il est opportun ou non d'encourager nette candidature au titre de membre associé. Si tel est le cas, le candidat qui

a reçu cette première assurance se prépare alors à présenter un mémoire ou un ensemble de travaux écrits ou présentés verbalement qui vont lui permettre de demander à devenir membre associé. Je considère pour ma part qu'il n'y a aucune raison de faire traîner en longueur cette période qui va de la validation du second contrôle à la candidature au titre de membre associé et que, dans certains cas même ces différentes phases peuvent s'enchaîner très rapidement, particulièrement dans le cas où le postulant est déjà parfaitement connu pour sa participation à la vie scientifique de l'Association et par ses travaux personnels.

Nous avons pu voir dans notre réunion du 21 mai, par l'usage de certaines métaphores, dans quel esprit nous fonctionnons le plus souvent, multipliant les épreuves, allongeant les différentes périodes de formation, repoussant toujours la décision finale. La proposition du Conseil sortant concernant la modification de l'article 30 n'est qu'une proposition limitée, elle sera ou non retenue par le prochain Conseil, mais il apparaît aux yeux de tous que si quelque chose doit être modifié à ce niveau-là, c'est en intégrant ce changement dans toute une série de modifications, à tous les niveaux. C'est la politique d'ensemble de la formation, donc du cursus, qui doit être repensée, de même que restent à définir, autant que faire se peut, la spécificité du statut de membre associé comme celle du statut de membre titulaire en rapport avec les responsabilités des analystes en fonction à l'Institut de Formation. De toute manière, chacun en est convaincu, tout se tient et l'on ne peut modifier un point sans modifier la plupart des autres points.

Je voudrais, avant de terminer, mettre l'accent sur un dernier problème qui concerne la validation des contrôles et dire, ainsi que je l'avais déjà avancé, qu'il me paraît souhaitable que l'analyste en formation, outre le rapport de son superviseur, puisse lui-même rendre compte de l'analyse qu'il a conduite, dès la validation du premier contrôle et que cela devienne la règle générale. Enfin j'insisterai une nouvelle fois sur la longueur des contrôles pour dire que, sans céder sur nos exigences, nous devons veiller à ce que ce parcours ne soit pas infini, en tout état de cause, qu'il ne soit pas, comme on le considère trop souvent, un parcours du combattant.

o o

Mes chers Collègues, je conclurai en reprenant mes réflexions de départ, tentant de dégager rapidement les principaux axes qui ont, me semble-t-il, marqué l'action de ce Conseil. Nous avons cherché à réaliser une politique d'ouverture vers l'extérieur, à nous faire mieux connaître afin d'enrichir et d'améliorer notre recrutement, notamment dans le milieu psychiatrique. Ouverture vers l'extérieur aussi sur le plan européen et sur le plan international en participant activement à de nombreuses manifestations scientifiques et en multipliant les contacts avec nos collègues étrangers.

Nous avons voulu, parallèlement, faire participer davantage les membres associés et les élèves à la vie de l'Association et à développer avec eux une réflexion générale sur les problèmes que pose le fonctionnement d'une société analytique et sur nos problèmes spécifiques. Nous avons très modestement ébauché la résolution des questions qui se posent tant au sujet des réunions scientifiques internes, qu'à propos du fonctionnement de l'Institut de Formation; quant à la nécessaire modification du Règlement Intérieur (et des Statuts), malgré d'assez nombreuses réunions de travail, nous n'avons pu faire que des propositions très limitées. Nous ne pouvions certes pas agir sur tous les plans en même temps, il nous reste à souhaiter que le prochain Conseil, dans la perspective qui sera la sienne, puisse poursuivre cette tâche.

Une tâche, beaucoup le savent déjà, qui est rude et pressante, mais qui ne va pas sans donner des satisfactions. Si vous le permettez, un mot personnel pour terminer, dire ma gratitude à l'égard de tous les membres du Conseil élus en mai 1982, gratitude pour avoir permis la réalisation d'un travail d'équipe avec ses plaisirs comme avec ses conflits, avec ses résultats positifs et négatifs; enfin, quitte à heurter sa modestie, je dirai l'efficacité et la courtoisie de notre secrétaire général qui va certainement m'en vouloir de terminer en soulignant les satisfactions que l'on peut trouver à travailler avec lui.

Roger DOREY

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DU COMITE DE FORMATION  
du 7 juillet 1983 au 12 juin 1984

---

Le Comité, durant cet exercice, a examiné :

- . Deux demandes de validation de cursus :  
Les deux ont eu une réponse favorable.
  - . Une troisième est en instance et sera examinée par le prochain Comité de Formation.
- Donc, trois, comme l'année passée.

Il a examiné :

- . 4 demandes de validation du 1<sup>er</sup> contrôle, et il est saisi d'une cinquième, donc, cinq demandes, comme l'année passée.
- Les quatre demandes examinées ont eu une réponse favorable.

Et il a examiné :

- . 4 demandes de validation du 2<sup>ème</sup> contrôle.  
Contre deux l'année passée.
- Les quatre ont eu une réponse favorable.

Au niveau des demandes d'admission au 1<sup>er</sup> contrôle, le Comité a refusé 27 candidats, contre 28 l'année passée. Il en a accepté 4, contre 6 l'année passée.

Les nouveaux collègues potentiels acceptés comptent  
4 médecins (de province)  
3 non-médecins (parisiens) dont un homme et deux femmes.

Donc, au niveau des chiffres, l'activité du Comité a être quasi semblable les deux années.



## Les cures supervisées

Victor Smirnoff

### P R E A M B U L E

Lorsque la Fédération Européenne de Psychanalyse décida d'organiser le "Premier Congrès des analystes-formateurs", cette initiative fut l'aboutissement logique d'une quinzaine d'années de travail commun.

Depuis 1968, la Standing Conférence on Training de la F.E.P. (Conférence sur la formation) réunissait pour une journée de travail annuelle des analystes-formateurs de toutes les sociétés analytiques européennes, chacune représentée par deux de ses membres "seniors". Depuis de longues années, cette conférence était accueillie à Londres par la Société Britannique dans son élégante maison du 63 New Cavendish Street.

Les participants - une trentaine de collègues - y entendaient tous les ans deux ou trois brefs rapports introductifs qui furent ensuite l'objet de discussions, souvent très animées, pour ne pas dire franchement vives ... J'ai eu l'honneur et le plaisir d'y représenter l'Association entre les années 1972 et 1980 et j'avais été sollicité pour présenter deux introductions : l'une, en 1973, sur "les critères pour devenir membre d'une société analytique" et l'autre, en 1977, sur "les critères minimaux de sélection des candidats" (1).

Le 1<sup>er</sup> Congrès Européen consacré aux problèmes de la formation put se tenir à Paris grâce au remarquable talent d'organisation d'Alain Gibeault secrétaire de la F.E.P. Il eut lieu du 29 juin au 1er juillet 1984 sous la présidence d'Anne-Marie Sandler. Le thème qui avait été choisi portait le titre "La sélection : quand et pourquoi?"

Trois rapports furent prévus dont celui de la Société Britannique (Dinoza Pines), de la Société Psychanalytique de Paris (Serge Lebovici) et celui de l'Association Psychanalytique de France qui m'avait confié la tâche d'en assurer la rédaction.

---

(1) Paru en français dans le Bulletin de la FEP, N°14 sous le titre "La portion congrue ou les grandes espérances".

C'est ce texte que vous pourrez lire dans Documents et Débats. Initialement destiné à un public restreint - à savoir aux analystes formateurs (training analysts) - sa publication dans un bulletin intérieur distribué à tous les analystes et analystes en formation à l'A.P.F., mérite quelques éclaircissements et quelques commentaires.

D'abord ce texte est l'œuvre d'un seul : aussi fidèle qu'il se veut à l'esprit de l'A.P.F., il porte forcément la marque de son auteur. Il ne s'agit pas d'une simple présentation de nos statuts et de notre règlement intérieur, mais de montrer l'évolution de notre institution en la replaçant dans le cadre historique et de dégager les principes qui sous-tendent notre politique de formation.

Il faut souligner que la pratique formatrice de l'A.P.F. n'est pas une copie conforme des usages d'autres sociétés, mais qu'elle a tenté d'instaurer un mode de fonctionnement original. Les modalités actuelles ne sont pas un ensemble de règles arbitraires imposées par tel Conseil, par tel Comité ou par tel groupe. Notre pratique actuelle est fondée sur des principes, élaborés progressivement depuis 1963, et soumis à la discussion et au vote des membres de notre Association. Le schéma actuel de l'admission aux contrôles, de la formation analytique et leurs différentes étapes sont des modalités d'application de nos positions conceptuelles. Ces modalités d'application ont subi, au cours des années, des modifications, dictées par l'expérience, et soumises à des discussions dans les diverses instances (Comité de Formation, Conseil, Collège des Titulaires). Nous ne pensons pas, pour autant, avoir élaboré une "politique idéale" de la formation, mais nous prétendons avoir conféré à nos modalités une cohérence que ce rapport cherche à dégager.

Remarquons qu'il ne s'agissait pas d'instaurer une série de règles ou d'usages immuables, et que sans aucun doute nous serons amenés à modifier certaines dispositions si elles se révélaient être, à la longue, impraticables, insuffisantes ou inutiles. C'est donc un état actuel de notre politique de formation que j'ai tenté de présenter.

Je voudrais dire enfin que je perçois le caractère quelque peu formel qui est dû à la fonction même de cet exposé. A savoir qu'il y est question davantage de l'institution que des individus. Chacun d'entre nous a de la pratique institutionnelle une vue qui lui est propre, tout autant que l'usage qu'il fait des dispositions que lui propose notre schéma.

En prenant la décision de présenter ce texte dans Documents et Débats, nous avons voulu rendre accessible à tous nos membres et aux analystes en formation à l'A.P.F. le sens que nous accordons aux termes de "contrôle", de "validation" et de "cursus".

Ce faisant nous espérons dissiper quelques malentendus et préciser certaines données qui restent souvent peu explicites.

Il nous semble utile, voire indispensable, que ceux qui sont engagés dans un processus de "formation" à l'APF soient informés des principes qui guident notre "politique" et le fonctionnement de notre institution.

Je vous demande de considérer que la publication de ce document dans notre Bulletin est à usage strictement interne à l'A.P.F. et qu'à ce titre elle impose à tous une obligation de discrétion.

Si, comme je l'espère, ce rapport suscitait des réflexions et des remarques, soulevait des questions et des critiques, j'estimerais que le but poursuivi serait atteint. Mais dans ce cas je serais reconnaissant que vous me le fassiez savoir. La pratique du feed-back est aussi un des modes de la vie institutionnelle.

V. N. S.

le 14 juillet 1984

De la place et du rôle des "cures supervisées"  
dans la formation  
à l'Association Psychanalytique de France

---

La place et la fonction de l'analyse contrôlée telle qu'elle s'inscrit dans la formation analytique à l'A.P.F., ont été redéfinies en 1972, à la suite d'une réflexion approfondie au sein de notre société.

Pour comprendre à quoi correspondait cette révision de notre doctrine et les décisions adoptées, il est indispensable de brosser une brève esquisse historique de l'évolution de notre Association.

### I- Historique

L'Association Psychanalytique de France est un groupe relativement jeune, constitué en 1964.

Sa fondation a donné lieu à de nombreuses études et interprétations, plus ou moins partiales, voire polémiques; venant d'horizons divers (1). Cet épisode s'inscrit dans la mouvance des événements qui ponctuent l'histoire de la psychanalyse en France, et dont il est indispensable de rappeler brièvement quelques étapes afin de montrer la place qu'y ont tenu les problèmes concernant la - Formation.

---

(1) On pourra cependant consulter le texte de Alain de Mijolla : "Histoire de la psychanalyse en France" (paru dans Histoire de la psychanalyse, Hachette 1982) qui donne un récit aussi` objectif que possible d'une "affaire" où le passionnel le dispute au partial. Le texte a le mérite de s'en tenir au factuel.

La Société française de psychanalyse (1953-1963)

En 1953, une première scission divisa le mouvement psychanalytique français. Au sein de la Société Psychanalytique de Paris (S.P.P.) un mouvement scissionniste se fit jour et aboutit rapidement à la création d'un nouveau groupe, la Société française de psychanalyse (S.F.P.) fondée par Daniel Lagache, Mme Favez-Boutonier, Mme Françoise Dolto et quelques autres, bientôt rejoints par Jacques Lacan.

Au sein de ce nouveau groupe, qui comprenait à peu près un tiers des effectifs de la S.P.P., la politique de formation - analyse didactique et cures contrôlées - fut dans l'ensemble conforme aux usages pratiqués dans les sociétés analytiques. La S.F.P. avait établi une liste d'analystes didacticiens; l'admission officielle à l'analyse didactique était soumise à l'assentiment de l'institution; l'admission aux cures contrôlées était examinée par le Comité de l'enseignement de la S.F.P., les contrôles devaient être entrepris avec un analyste didacticien.

Cette "politique" et cette pratique ne furent jamais l'objet de discussions institutionnelles et étaient considérées comme un des principes de fonctionnement fondamentaux.

Les choses en étaient là lorsque, vers 1959, la S.F.P. fit une demande d'affiliation à l'A.P.I. (I.P.A.). L'Association internationale nomma un comité chargé d'examiner cette candidature. A la suite de très longues négociations, la S.F.P. fut reconnue comme Groupe d'étude de l'A.P.I. (French Study Group).

a) La "deuxième scission" et la création de l'Association Psychanalytique de France (A.P.F.)

Dès lors l'A.P.I. nomma un sponsoring committee, chargé d'aider le Groupe d'études, (statut reconnu à la S.F.P.) à "normaliser" ses activités et ses modalités de fonctionnement, enseignement, formation, sélection, etc.

Au cours de cette "mise en ordre", le sponsoring committee découvrit que certains membres de la S.F.P. et non des moindres (et en particulier Lacan) avaient accepté des analysants dans un "but didactique", sans en avoir informé ni le Bureau de la S.F.P. ni la "Commission des études". A cette occasion, la question des "séances courtes" pratiquées par Lacan revint sur le tapis et le sponsoring committee exigea que Lacan (et Dolto) ne figurassent pas désormais et pendant un certain temps sur la liste des didacticiens.

Je ne reviendrai pas ici sur les péripéties qui s'ensuivirent et les conséquences de ce qui fut considéré par certains comme une ingérence intolérable de l'A.P.I. dans les affaires intérieures de la S.F.P.

De fait les membres de la Société se trouvèrent divisés (1). Les antagonistes s'affrontèrent : d'une part les partisans inconditionnels de Jacques Lacan qui ne voulurent pas "capituler" devant les exigences de l'A.P.I. et d'autre part, ceux pour qui l'affiliation à l'A.P.I. paraissait absolument nécessaire.

Ce clivage aboutit à la constitution de deux groupes : les "lacaniens" qui devaient par la suite se retrouver autour de Lacan à l'Ecole Freudienne de Paris, et l'ensemble de ceux qui fonderont en 1964 l'Association Psychanalytique de France.(2)

c) Quelques remarques

Ce bref exposé historique m'incite à formuler quelques remarques.

Un premier commentaire pour souligner que la scission de 1963 ne visait pas à endiguer l'enseignement lacanien. L'apport théorique de Lacan n'est pas en cause et le conflit éclate et s'amplifie à propos de la pratique de l'analyse didactique, de sa rigueur et de son rapport aux règles énoncées par les instances d'une société d'analyse. On pourra prétendre que l'enjeu didactique ne fut qu'un prétexte saisi pour écarter Jacques Lacan et régler de vieux comptes. Sans doute y trouverait-on un grain de vérité. Il n'en reste pas moins que les problèmes concernant la formation des analystes se trouvèrent au centre du débat et non la transmission de la doctrine freudienne.

Une deuxième remarque concerne le rôle que joua l'instance internationale, à savoir l'A.P.I., appelée à juger de l'admissibilité d'un groupe d'analystes. On a pu dire que l'A.P.I. exerça un autoritarisme exorbitant et fit preuve d'un formalisme rigide. Une telle ingérence pouvait paraître excessive à l'époque, mais il -Faut bien reconnaître "vingt ans après", que le rappel de certaines normes et de certaines règles a eu pour effet d'affirmer la spécificité de la formation analytique et de se démarquer des thérapies "pseudo-analytiques" les plus diverses et les plus fantaisistes qui tendent à envahir le domaine psychothérapique en se réclamant abusivement des théories freudiennes.

---

(1) Cf Alain de Mijolla. Op.cit. et aussi pour un choix de documents parus dans un opuscule publié en 1977 par Ornicar (publication d'obédience lacanienne) intitulé "L'excommunication".

(2) La S.F.P. vota sa propre dissolution en janvier 1965. L'A.P.F. fut reconnue en 1965 en tant que Société composante de l'A.P.I. lors du 24ème Congrès International qui se tint à Amsterdam.

La dernière remarque nous rapproche davantage de notre sujet. Depuis 1965, un nombre croissant de colloques, de symposia et de commissions ont sensibilisé la communauté analytique aux problèmes de formation, débattu des modalités et ont pu comparer leurs pratiques de sélection, leurs exigences minimales pour l'admission et la qualification des analystes. Sur le plan européen il y eut, depuis une quinzaine d'années, des réunions annuelles régulières concernant la formation (1).

Au cours de ces rencontres, il fut possible de constater des divergences parfois importantes entre les diverses sociétés membres de la Fédération Européenne. Les différences portaient aussi bien sur la sélection des candidats, le cursus, voire les exigences formelles pour être admis membre associé. La politique de l'I.P.A. à l'égard des idiosyncrasies régionales fut marquée d'un certain libéralisme. Il fut admis que chaque société était libre - dans le cadre d'un certain schéma - d'organiser la formation selon des principes qui lui paraissaient justes et valables. L'I.P.A. souhaita que l'organisation internationale fût informée des modalités choisies.

Ceci fut le cas, en 1971, de l'A.P.F. dont il m'appartient maintenant de dessiner le parcours.

## II.

### La politique de formation à l'A.P.F. 1964-1984

Voilà donc vingt ans que l'A.P.F. fut créée. Ni sa naissance, ni son évolution ne furent simples ni faciles. Mais je ne parlerai ici que des problèmes de l'analyse didactique et des cures contrôlées, étroitement liés du point de vue principal et institutionnel.

#### a) 1964 à 1971

Dans un premier temps, de 1964 à 1971, la pratique de l'A.P.F. n'était guère différente de ce que l'on peut considérer comme une pratique "commune".

---

(1) Il s'agit de la "Conférence sur la formation" (Standing Conference on Training) instaurée par la Fédération Européenne de Psychanalyse et qui se réunit une fois par an.

Encore que le groupe de l'A.F.P. était hétérogène dans ses allégeances et ses motivations - les uns irréductibles dans leur opposition à Lacan et au lacanisme, d'autres demeurant attachés au souvenir de la S.F.P. (et particulièrement à celui qui avait été l'analyste d'un bon nombre d'entre eux) tous furent unanimes pour admettre que par sa pratique didactique Lacan s'était mis en marge de l'institution et des usages analytiques.

Aussi les statuts et le règlement intérieur de l'A.P.F. stipulaient, dans la lignée d'un certain "classicisme",

- que l'analyse didactique ne devait pas être entreprise sans l'approbation préalable du Comité de Formation;
- que l'analyse didactique devait être entreprise avec un analyste didacticien de l'Association;
- que l'institution n'avait pas à se mêler, ni à intervenir dans la conduite de l'analyse didactique du "candidat";
- que le "candidat" s'engageait à ne pas pratiquer d'analyses avant d'avoir été admis à entreprendre son premier contrôle par le Comité de Formation.

L'analyste du candidat pouvait autoriser l'analysant à suivre l'enseignement de l'Institut de Formation de l'A.P.F. et à participer aux activités scientifiques de l'Association (admission à l'enseignement).

En revanche, l'admission aux contrôles devait faire l'objet d'une démarche de l'analysant auprès du Comité de Formation. Celui-ci prenait sa décision sans consulter l'analyste du candidat. Le candidat était libre de choisir lui-même son contrôleur parmi les analystes didacticiens de l'A.P.F.

Deux contrôles individuels étaient exigés (le premier contrôle ne devait pas durer moins de deux ans). C'est le contrôleur qui validait le contrôle et en informait le Comité de Formation. La validation du 1er contrôle autorisait le candidat à engager un deuxième contrôle avec un contrôleur de son choix.

La validation des deux contrôles autorisait l'analyste en formation à présenter, devant le Collège des Titulaires, un mémoire clinique pour sa candidature à devenir membre associé de l'A.P.F.

#### b) La révision des statuts de 1971

Ce dispositif, qui regroupait grosso modo la plupart des usages pratiqués dans les sociétés européennes, fut cependant l'objet de critiques au sein même de l'A.P.F.

En bref, il s'agissait; d'une part de libérer l'analyse personnelle du futur candidat de toute contrainte institutionnelle d'autre part, de renforcer les décisions collégiales quant à l'admission aux contrôles et à leur validation.

## 1) Analyse personnelle et institution analytique

La décision de supprimer le terme d'analyse didactique répondait à des considérations diverses.

Une des raisons fut, sans nul doute, le fait qu'il fut impossible aux analystes de l'A.P.F. de trouver une définition satisfaisante, spécifique et motivée, permettant de distinguer la pratique analytique "personnelle" de la pratique "didactique". Seul le projet implicite d'un futur "candidat" pouvait justifier le terme de "didactique", bien plus d'ailleurs aux yeux de l'analysant que de l'analyste. (Quant aux motivations "explicites" de formation, elles étaient depuis longtemps tenues pour suspectes, et rares étaient ceux qui, venant demander une analyse, osaient mettre en avant une intention "didactique").

L'institution n'avait donc pas à juger du bien-fondé de cette entreprise, ni de son opportunité. La responsabilité de l'engagement de l'analyse "personnelle" et l'appréciation de son cours appartenaient dès lors à l'analyste seul.

Une autre raison, plus impérieuse, justifiait notre décision.

Il nous appartient, en effet, de dissiper ici un malentendu. En dégageant l'analyse personnelle de tout contrôle institutionnel, il ne s'agissait pas pour autant d'abolir la spécificité de l'analyse personnelle d'un "futur candidat".

Au contraire, ce "dégagement" correspondait au souci de permettre à l'analysant d'aborder "analytiquement" son projet de devenir analyste, sans que ce projet ait été d'avance légitimé par une institution comme une donnée de réalité. Il fallait que la mise en question d'un tel désir puisse trouver sa place dans la dynamique de la cure. Toute intervention institutionnelle dans cette analyse personnelle risquait de fausser ou d'exclure toute remise en question analytique de ce projet.

Pour toutes ces raisons, il fallait que cette analyse puisse échapper à l'ordre institutionnel. L'entreprise de l'analysant ne pouvait s'évaluer du dehors que sous ses aspects les plus formels alors que son déroulement devait rester soumis exclusivement à des lignes de force aussi éloignées, aussi indépendantes que possible des enjeux que l'on pourrait dire pratiques, voire utilitaires.

De ce fait, il n'y a à l'A.P.F. ni screening préalable, ni "recommandation" faite concernant l'analyse dite de formation. Et l'A.P.F.

considère que l'analyse d'un "futur candidat" est une affaire extra-institutionnelle (1).

## 2) Les conséquences pratiques

La suppression du terme et du principe de l'analyse didactique entraîna ipso facto la suppression de la liste des "analystes didacticiens". En revanche fut conservée une liste d'analystes "en exercice à l'Institut de Formation" considérés comme habilités à pratiquer les cures supervisées et à faire partie du Comité de Formation. C'est donc à ces analystes qu'incombèrent outre la conduite des "contrôles", les tâches de sélection des candidats admis à la pratique contrôlée ainsi que l'évaluation et la validation des cures contrôlées (voir infra).

Une deuxième conséquence fut que, dès lors, l'A.P.F. se trouvait autorisée à examiner, lors de la demande d'admission aux contrôles, la candidature d'analysants de tous les membres titulaires et des membres associés, mais aussi de "candidats" en analyse avec des analystes "qualifiés" d'autres sociétés analytiques.

Cette dernière possibilité ne manqua pas de soulever quelques questions délicates. Pouvaient être considérés comme "qualifiés" les praticiens, appartenant à d'autres groupes analytiques que le nôtre, et "honorablement connus" dans le "milieu analytique". A savoir des analystes qui observaient des règles d'analyse "orthodoxe" : régularité des séances (au minimum trois par semaine), dont la durée s'approchait des quarante--cinq minutes; une pratique qui restait fidèle aux modèles de la théorie analytique et proche de ce que l'A.P.F. considérerait comme compatible avec un travail analytique au sens strict du terme. C'est-à-dire que, quel qu'ait été leur "divan d'origine", ces analystes dans leur pratique ne devaient pas être considérés comme "déviants" par rapport aux normes, c'est-à-dire devaient se conformer à l'usage et à l'éthique analytique commune.

Ajoutons à cela que l'A.P.F. évita d'admettre à la formation ceux dont la candidature avait déjà été refusée ou dont le cursus avait été un échec dans une autre société analytique.

---

(1) On pourra se rapporter aux discussions qui se poursuivirent depuis 1969 à l'A.P.F. et dont on aura quelques échos assourdis dans le Bulletin intérieur de l'Association. Un des premiers rapports, élaboré par Laplanche et Pontalis servira d'esquisse pour la réforme des statuts et du règlement intérieur : "Proposition du Conseil de l'A.F.P. pour une réforme du cursus et de la sélection" (Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24.11.1969 in Documents et Débats, 3, mars 1971).

Il va de soi que nous avons rencontré bon nombre de cas "limite" pour lesquels les décisions à prendre furent litigieuses. Pourtant dans la pratique du Comité de Formation, on peut considérer que les inconvénients furent relativement de peu d'importance. L'inconvénient le plus grave fut parfois un surcroît de travail pour les membres du Comité de Formation chargés de recevoir les candidats et pour le secrétaire du Comité de Formation, qui lors d'un entretien préliminaire dut décourager un certain nombre de demandes, totalement irrecevables (1).

Il faut mentionner enfin une dernière conséquence de cette réforme. Il apparaîtra clairement que, dans cette perspective, il ne pouvait y avoir "d'admission à l'enseignement" préalable à l'admission au contrôle. On considéra en effet que pratique contrôlée et enseignement étaient deux aspects et non deux étapes de la formation des analystes, l'une et l'autre procédant de la même demande, à savoir d'être admis à notre institution pour s'y "former" à l'analyse.

Si nous devons évaluer la qualité "analytique" d'un candidat, ni son entrée dans l'analyse ni son admission à l'enseignement ne nous paraissent des moments favorables pour effectuer un tel bilan, fût-il provisoire.

En revanche, la démarche de l'analysant qui demande à une institution de l'autoriser à s'initier à l'exercice de la psychanalyse nous paraît propice à une telle évaluation. C'est donc autour de l'admission aux contrôles, de leur déroulement et de leurs validations - cet autre processus analytique qui constitue le long et périlleux tournant dans le "devenir analyste" de ceux que nous appelons familièrement "nos élèves" - que l'institution est affrontée à la tâche de reconnaître les siens ...

Il ne faudrait pas croire pour autant que le schéma de la politique de formation que nous venons de présenter serait une représentation idéalisée d'une pédagogie analytique. Aux yeux de l'A.P.F., cela ne peut être considéré que comme un des modèles possibles et qui a été élaboré par nous pour résoudre quelques-unes des difficultés de la formation analytique et concilier les modèles théoriques avec les réalités du monde analytique et dont la qualité majeure serait une certaine cohérence.

Si le principe de limiter le rôle de l'institution dans le projet analytique semble avoir été admis par la majorité des membres de l'A.P.F., cela ne signifie pas que le problème nous semble définitivement réglé. La question de la "spécificité" de l'analyse didactique ne peut être purement et simplement évacuée sans la soumettre à des considérations critiques. Pour certains, le problème essentiel reste celui de la fonction didactique qui ne se confondrait pas intégralement avec le fait d'être "analyste praticien": elle exigerait une longue expérience de la pratique de l'analyse, voire un

---

(1) Voir à ce sujet les statistiques annuelles, établie par le secrétaire du Comité de Formation de l'A.P.F. (1981, 1982, 1983).

talent particulier.

Il est probable que ce dernier problème, ainsi que d'autres, justifieraient que soit instauré un large débat.

### III

#### Contrôles ou cures supervisées

L'usage du terme de "contrôle" est communément adopté en France, il véhicule cependant un certain malaise qui évoque à la fois le domaine scolaire et celui de la fiscalité : comme si le contrôle se proposait de détecter quelque faille ou quelque fraude.

Les analystes anglo-saxons utilisent le terme de "supervision", vocable plus adéquate, à mon sens, et que l'A.P.F. a cherché à adopter en parlant de "cures supervisées". Mais le naturel est revenu au galon et dans le langage quotidien, c'est "contrôle" qui a prévalu, malgré ses connotations normatives.

Pourtant la pratique des cures supervisées est avant tout un processus analytique, découverte des forces et des conflits inconscients à l'oeuvre dans le travail de l'analyste, plutôt que démonstration à faire d'une précoce maîtrise [1].

#### a) Admission au 1<sup>er</sup> contrôle

La demande à être admis au contrôle est la première démarche d'un futur analyste auprès de l'institution. C'est après plusieurs années d'analyse que le candidat adresse cette demande au Secrétaire du Comité de Formation (C.d.F.) qui fait parvenir au candidat la liste des 9 membres de ce comité. Le candidat choisit sur cette liste trois membres pour s'entretenir individuellement avec chacun d'eux de son projet.

---

(1) C'est peut-être dans ce sens qu'un autre groupe analytique dit le "Quatrième Groupe", a forgé le terme d'analyse quatrième pour désigner la pratique du contrôle (U. J.P. Valabrega, La formation du psychanalyste, Belfont, 1979).

C'est devant le C.d.F. que les trois analystes rapporteront sur cette candidature, chacun à son tour, et donneront leur avis (favorable, réservé, défavorable, etc.). Leurs rapports feront l'objet d'une discussion au sein du C.d.F. et celui-ci décidera soit d'admettre le candidat à la pratique contrôlée, soit de refuser sa demande (1).

L'admission d'un candidat suppose que celui-ci possède des connaissances et une expérience professionnelle; d'autre part, qu'on lui reconnaisse ce que, faute d'un meilleur terme, on peut appeler des "qualités analytiques".

On exigera donc qu'il ait reçu une formation dans le champ de la psychopathologie; qu'il soit psychiatre ou psychologue clinicien; qu'il ait acquis une expérience professionnelle (pratique privée ou institutionnelle dans le cadre de la "santé mentale", pratique psychothérapique etc.); on jugera son niveau et ses intérêts culturels. On entendra ce qu'il a à dire de ses motivations, de son parcours analytique et de son histoire personnelle. On cherchera à apprécier ses qualités d'insight. Enfin on cherchera à percevoir quelle sera sa capacité à mener une analyse, son empathie, sa neutralité, sa résistance à l'agir. Saura-t-il garder son sang-froid lorsque se déchaîneront les passions transférentielles qu'il aura à affronter, l'amour, la haine, la persécution, l'ombre de la mort ? Prévisions difficiles, voire impossibles.

Peut-on, à ce propos, parler véritablement de critères ? On peut espérer que la perspicacité de ses trois interlocuteurs aura décelé les failles psychopathologiques majeures (par exemple une structure perverse ou borderline), que l'expérience leur permettra d'évaluer le talent incipiens du candidat, ou de détecter des traits caractérologiques incompatibles avec le métier d'analyste (par exemple trop de pétulance ou trop d'inhibition; trop d'indifférence ou trop de propension à la promiscuité...). La confrontation de ces trois interlocuteurs avec leurs collègues du C.d.F. peut faire apparaître un consensus (parfois suspect), ou des divergences (souvent fructueuses). Quelles que soient les limites d'une telle procédure, il est vrai que bien souvent se dégagent un certain "profil", une image, un certain look - comme on dit depuis quelque temps -- pour accorder (ou au contraire refuser) à tel candidat ou telle candidate l'autorisation d'entreprendre une première cure supervisée.

Je voudrais à ce propos formuler quelques remarques :

- 1) d'une part, les entrevues avec les analystes constituent pour beaucoup de candidats un parcours important et dont on entend toujours

---

(1) Le candidat est informé de la décision par une lettre, du Secrétaire de C.d.F., sans justifier la décision adoptée. Lorsque les avis des trois membres apparaissent par trop divergents ou réticents, le C.d.F. peut demander au candidat de rencontrer deux autres membres désignés avant qu'une décision ne soit prise.

parler dans leurs analyses personnelles : mûrissement de leur projet, évaluation de leur demande, affrontement de leurs désirs aux exigences institutionnelles, capacité de "se présenter" ... et de présenter à d'autres analystes une certaine image d'eux-mêmes. Ce point nécessiterait à lui seul toute une discussion.

2) Sur un tout autre plan, je voudrais souligner la valeur de la décision collégiale du C.d.F. concernant la demande d'admission au contrôle. Les décisions, dans leur apparente sécheresse, ne reflètent; ni le niveau, ni l'intérêt que suscitent les confrontations des divers avis à propos d'un candidat. De tels débats soulèvent parmi ceux qui participent au C.d.F. des discussions théorico-pratiques quant à nos exigences et nos critères. C'est grâce à ce travail que le C.d.F. ne se borne pas à être une instance de décision, mais se constitue en véritable groupe de recherche.

3) Enfin est-ce qu'une telle procédure garantit une meilleure sélection des candidats ? Rien ne permet de l'affirmer ou de l'infirmer. Pourtant il est certain que ce travail collégial à propos des candidats au contrôle implique une réflexion constante non seulement sur le sens et la valeur de la formation psychanalytique, mais aussi sur nos méthodes de formation et de transmission, et qui déborde largement la prise de décisions ponctuelles.

b) Les préalables :

Avant de parler des modalités du contrôle, quelques mots me paraissent nécessaires quant aux principes qui rattachent ce travail de supervision tant à l'institution qu'à l'analyse personnelle du candidat.

1) La règle institutionnelle veut qu'un contrôle ne puisse être entrepris qu'avec un analyste qui figure sur la liste des Analystes en exercice à l'Institut de Formation (1), mais que le candidat choisit à son gré. Cette condition met en évidence la différence fondamentale qu'établit l'A.P.F. entre l'analyse personnelle du candidat, entreprise avec un analyste de son choix et sans assentiment de l'institution, et le "contrôle", première étape de son engagement institutionnel.

2) Une recommandation est faite au candidat, lui demandant de poursuivre pendant un certain temps son analyse personnelle, afin que les mouvements contre-transférentiels, les perplexités et les points aveugles qui apparaissent au cours de son travail, puissent rester accessibles à la perlaboration analytique. Il apparaît tout aussi nécessaire que le double mouvement transférentiel du candidat vis-à-vis de son analyste et de son "contrôleur" puisse venir au jour dans la poursuite de son analyse.

---

(1) Cette "liste" est révisable tous les ans et doit être approuvée par un vote du Collège des Titulaires.

Sans être absolument contraignante, cette recommandation est loin d'être une simple clause de style.

D'abord parce qu'elle postule que non seulement le contrôle peut être entrepris avant la fin de l'analyse personnelle du candidat, mais qu'elle affirme que c'est même souhaitable. Alors que la fin de l'analyse était dans de nombreuses sociétés (et dans l'esprit des futurs candidats) une condition exigée pour que l'analysant puisse faire acte de candidature, nous pensons au contraire qu'il y a tout avantage à ce que l'analyse puisse continuer pendant un certain temps. Et que le contrôleur (et le contrôleur) ne viennent pas prendre le relais de l'analyse et de l'analyste, à un moment souvent critique qui est celui qui suit une fin d'analyse (1).

Je ne redirai pas ici ce que je mentionnais plus haut, à savoir les avantages qu'on trouve à voir se réverbérer les effets du contrôle et de la relation contrôlé-contrôlant dans l'analyse personnelle du candidat.

Reste l'imprécision de ce "pendant un certain temps" de la poursuite de l'analyse personnelle, éminemment variable selon les cas et qui peut aller de plusieurs mois à quelques années et qui, pour certains, se poursuit tout au long d'un premier contrôle.

On peut reconnaître à cette recommandation un autre "avantage" : celui de permettre à des candidats qui entreprennent un contrôle, une fois leur analyse terminée - parfois depuis longtemps, parfois de façon plus ou moins heureuse - de "reprendre une tranche", c'est-à-dire de réinvestir leur propre quête analytique, démarche qui dans certains cas se révèle être plus fructueuse que la première analyse.

### c) Les modalités du contrôle

Plusieurs principes règlent les modalités des cures supervisées.

1) Le candidat admis au contrôle est libre de choisir son contrôleur : la seule exigence concerne le statut du contrôleur, celui de figurer sur la liste des "analystes en exercice à l'Institut de Formation".

2) A l'A.P.F., les deux contrôles sont individuels (2).

---

(1) Dans certains cas, heureusement rares, le début du contrôle peut déclencher un acting-out du candidat, qui quitte assez brutalement son analyste pour venir "s'installer" dans le contrôle. Situation délicate, car où analyser cet acting-out ?

(2) La question des contrôles collectifs a souvent été évoquée à l'A.F.P. Malgré l'intérêt qu'on peut leur reconnaître, le principe des contrôles individuels a été maintenu. L'organisation des contrôles collectifs "hors cursus" est laissée à l'initiative des analystes-contrôleurs.

- 3) L'expérience montre que le premier contrôle dure en moyenne 3 à 4 ans, c'est-à-dire bien au-delà du minimum (2 ans) fixé par le Règlement Intérieur.
- 4) Les séances de contrôle sont habituellement hebdomadaires.
- 5) Le "cas de contrôle" est choisi d'un commun accord entre le candidat et l'analyste-contrôleur. Le choix d'un cas tient compte des facteurs d'analysabilité, de la psychopathologie du patient, des conditions dans lesquelles se déroule la cure, etc. De toute façon, il doit s'agir d'une psychanalyse conduite à raison de 3 séances hebdomadaires au minimum.

A ce propos, il est recommandé de ne pas prendre "en 1<sup>er</sup> contrôle" des cas trop difficiles : ceux qui présentent une psychopathologie trop lourde qui pourrait exiger des aménagements de la cure, des manipulations transférentielles ou présenter des risques de décompensation. Il en va de même des cas suivis en milieu dispensorial ou institutionnel où la situation de dépendance risque d'introduire trop de distorsion dans le processus analytique.

#### d) Validation du 1er contrôle

C'est au candidat (et non l'analyste-contrôleur) qu'il incombe de demander la validation de son contrôle auprès du C.d.F.

Le C.d.F. enregistre cette demande et désigne une commission de trois analystes qui sont chargés de s'entretenir avec le contrôleur et peuvent, s'ils l'estiment utile, demander aussi à entendre l'analyste en formation,

Cette commission présente en rapport commun (ou trois rapports individuels) au C.d.F., qui, après discussion, décide de valider (ou non) ce 1er contrôle.

L'évaluation du contrôle s'efforce d'apprécier avant tout les qualités analytiques du candidat : sa capacité d'écoute et son talent d'interprétant; sa perception de la dimension transférentielle ainsi que de son contre-transfert; sa compétence dans la conduite de la cure : sa neutralité, son adresse à manier le transfert et la pertinence de ses interventions.

Evaluation dont on sait à quel point elle peut rester incertaine, délicate, lorsque le "jeune" analyste se heurte à trop d'obstacles ou se sent mal assuré dans sa pratique débutante : inhibition ou impétuosité, propension à trop parler ou hésitation à intervenir, maladresse ou faux-pas...

Ainsi la validation du travail clinique tient compte essentiellement de la capacité d'entendre le discours inconscient du patient; de la perception de ses propres projections, identifications et motions contre-transférentielles; enfin de son talent à utiliser les règles du jeu analytique.

Mais une telle évaluation porte aussi sur la capacité à ordonner la présentation du matériel clinique et du déroulement de la cure, ainsi que de l'intégration des données théoriques dans le cadre de la clinique analytique.

En cas de non validation, il peut être recommandé au candidat soit de poursuivre le travail avec le même contrôleur, soit d'entreprendre un autre contrôle. Le candidat aura à demander ultérieurement une nouvelle évaluation de cette cure supervisée.

Une fois la première supervision validée, le candidat est admis à entreprendre un 2ème contrôle.

#### e) Le deuxième contrôle

Les modalités du deuxième contrôle ne diffèrent guère de celles du premier. Sa validation est soumise aux mêmes conditions, à une différence près : la commission des trois membres s'entretient obligatoirement (et séparément) avec le contrôleur et avec l'analyste en formation.

C'est sur un autre plan que le deuxième contrôle diffère du premier. Bien sûr, les exigences concernant la pratique et l'habileté de l'analyste se font plus précises; les naïvetés et les perplexités, moins pardonnables. On attend de lui plus d'autonomie, plus d'aisance dans son rapport au patient, davantage d'élaboration théorique et une capacité accrue de mettre en mots son expérience.

Mais cette différence n'est pas d'ordre uniquement quantitative. Les deux contrôles constituent un autre parcours analytique où le candidat doit d'abord lever les obstacles qui s'opposent à son écoute. Dans un deuxième temps, sa créativité d'analyste devrait pouvoir prendre son essor et sa pratique ne plus se borner à répéter des recettes acquises, mais trouver un style qui lui soit propre, débarrassé des scories idéalisantes.

Si la validation du premier contrôle représente le nihil obstat à la poursuite de la formation clinique du candidat - en quelque sorte un encouragement à poursuivre -, la validation du second contrôle fait savoir au "jeune" analyste que nous estimons qu'au point où il en est de son évolution, il peut dorénavant naviguer seul. Ce n'est pas pour autant la fin du trajet, mais le début d'un parcours dont nous savons qu'il va durer tout au long de sa pratique d'analyste. L'institution, en tant qu'elle est une association d'analystes, reconnaît à la pratique de ce futur collègue, en validant ces deux contrôles, sa qualité analytique.

## IV

La place assignée à la pratique supervisée  
dans le "cursus" d'un candidat

La validation des deux contrôles est, dans l'esprit de l'A.P.F., un moment crucial de la formation. Cependant cette validation ne saurait être l'unique exigence institutionnelle.

Nous avons dit que cette validation signifie une reconnaissance implicite de la qualité analytique de la pratique du candidat. Encore ne faudrait-il pas que celui-ci se satisfasse de son "savoir-faire" s'il veut devenir un jour membre de l'Association.

Au cours des six à huit ans qu'aura duré son parcours "pratique", on attend de lui qu'il ait participé aux activités dites de formation ou mieux, de recherche organisée par l'A.P.F. : séminaires, groupes de travail, débats, colloques, ainsi qu'aux séances scientifiques et aux "Entretiens" de psychanalyse. Nous disons bien participation et non simple acte de présence ou engrangement de connaissances. Prendre part à cet "enseignement" signifie pour nous un acte de pensée, un travail en commun, une réflexion critique.

La validation de sa pratique et sa participation aux activités scientifiques seront les deux éléments qui témoigneront de l'insertion d'un analyste en formation dans la vie institutionnelle et de son évolution sur le plan clinique et conceptuel. Ce seront les éléments que l'on aura à apprécier lorsque le candidat viendra demander la validation de son cursus.

Validation du cursus qui est, une fois encore, une décision collégiale, puisqu'il sera demandé au Collège des Titulaires de se prononcer. Une fois ce cursus validé, on considère que les années d'apprentissage et d'exploration, les Lehr-und Wanderjahre de notre Wilhelm Meister, sont terminées.

Il lui restera donc à poser sa candidature au titre de membre de l'Association. Ce troisième et dernier temps de sa "résistible ascension" doit lui permettre de faire connaître à ses futurs collègues sa capacité

de témoigner de sa pratique, de son élaboration théorique et de ses capacités à transmettre la psychanalyse : trois tâches qui incombent à tous les membres d'une institution analytique si celle-ci a un autre but que de devenir un simple groupe de défense des intérêts professionnels. Société d'analystes et société d'analyse : c'est ainsi que je définirai la vocation des sociétés analytiques.

On pourra estimer que le "cursus" tel que je l'ai décrit pèse d'un poids très lourd à la fois sur le candidat et sur les analystes de l'institution. J'en conviens.

Et pourtant, je ne vois pas très bien de quoi aujourd'hui nous pourrions à l'A.P.F. faire l'économie, si nous désirons que la psychanalyse ne prenne pas le chemin de la facilité et du laxisme, dont elle est de plus en plus menacée. Je pense que nous n'idéalisons ni les analystes, ni notre mode de formation, sinon nous ne prendrions pas autant de précautions qui témoignent en fait de notre faillibilité.

Le "dispositif" dont nous avons essayé de démonter les rouages poursuit un double but de sélection et de formation, les deux étant inséparables. Toute sélection qui ne serait que screening, filtrage et élimination, ne serait qu'une manoeuvre défensive cherchant à interdire l'accès de l'institution à ce que naguère j'avais appelé "fools, freaks and fakes" (1) - les imbéciles, les pervers et les imposteurs - mais ne remplirait pas sa fonction d'une "sélection" qui se voudrait progressive et didactique.

La finalité didactique que nous refusons à l'analyse personnelle (car "didactique", elle ne saurait l'être sans faillir à sa fonction proprement analytique), cette finalité didactique se trouve déléguée et reconnue par nous à l'ensemble du processus de formation, et tout particulièrement aux supervisions ou cures "contrôlées".

C'est dans ce sens qu'il faut entendre la nécessaire complexité de ce processus de formation qui, à nos yeux, est le seul garant d'une transmission de la pensée et de l'éthique de la psychanalyse.

Je crois fermement que nous avons à défendre à la fois la doctrine freudienne contre les dangers, omniprésents, d'une édulcoration (vieille histoire !) et la pratique de la psychanalyse avant qu'elle ne s'abîme dans la fadeur des psychothérapies académiques ou de l'invigoration morale. Ou encore qu'elle ne verse dans les extravagances mystiques ou pseudo-scientifiques.

---

(1) V. Smirnoff : "Minimal standards or great expectations ?" (1980) in Psychoanalytic Training in Europe, F.E.P. Bulletin Monograph (1981)

Je ne sais pas si la psychanalyse pourra survivre dans le monde à venir. Mais pour l'empêcher de sombrer, il faut dégager l'analyse du dogmatisme d'une pensée sclérosante et des stéréotypes de la pratique. Les problèmes que pose la formation analytique ne sauraient se borner à la question de la nécessité de la sélection et de son moment. Car nous sommes affrontés à une tâche bien plus urgente et bien plus ardue, à savoir de quels moyens, de quelles méthodes et de quelle démarche nous disposons pour assurer la transmission de la doctrine freudienne.

Victor SMIRNOFF

*Paris, le 6 juin 1984*

SYLVIE GRIBINSKI - NYSENBAUM

Nous avons eu la tristesse de perdre, le 16 juin 1984 notre collègue et amie Sylvie Gribinski.

Un hommage collectif lui sera rendu dans le prochain numéro de Documents et Débats. Pierre Fédida a la charge de l'organiser. Ceux qui souhaitent s'y associer peuvent prendre contact avec lui le plus rapidement possible.

---

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Président : Dr Victor N. SMIRNOFF

Vice-Présidents : Pr Didier ANZIEU  
Dr Jean-Claude LAVIE

Secrétaire Général : Dr Jean-Louis LANG

Secrétaire scientifique : M. François GANTHERET

  

Trésorière : Mme le Dr Christiane GUILLEMET

MEMBRES TITULAIRES

Mme Annie ANZIEU, 7bis, rue Laromiguière 75005 PARIS - 707.43.98  
Pr Didier ANZIEU, 7bis, rue Laromiguière 75005 PARIS - 707.43.88  
Dr André BERGE, 110, av. du Roule, 92200 NEUILLY - 624.29.91  
Mme Nicole BERRY, Impasse Rollon, 76230 BOIS-GUILLAUME 5 (35) 60.06.65  
Mme Lucienne COUTY, 15 rue de l'Estrapade' 75005 PARIS - 326.02.75  
Pr Roger DOREY 121, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS - 504.50.19  
Mme le Dr J. FAVEZ-BOUTONIER, 48. r. des Ecoles, 75005 PARIS - 354.00.52  
Pr Pierre FEDIDA, 3, rue du Regard, 75006 PARIS - 222.07. 61  
M. François GANTHERET, 91, rue de Seine, 75006 PARIS - 554.69.31  
Dr Wladimir GRANOFF, 9bis, Villa-Pasteur, 92200 NEUILLY - 722.65.29  
Mme le Dr Christiane GUILLEMET, 15, r. Michel-Ange, 75016 PARIS - 527.39.74  
Mme le Dr Marianne LAGACHE, 45, bld Victor, 75015 PARIS - 532.65.34  
Dr Jean-Louis LANG, 100, rue de Rennes, 75006 PARIS 5 548.08.03  
Pr Jean LAPLANCHE, 55, rue de Varenne. 75341 PARIS CEOEX 07 - 548.37.54  
Dr C. LAURIN, 66 Pagnuelo, Outremont, Montréal, Canada  
Dr Jean-Claude LAVIE, 22, avenue de l'Opéra 75001 PARIS - 297.48.55  
Dr Arnaud LEVY, 8, rue OaniaI-Hirtz. 67000 STRASBOURG - (88) 35.68.40  
M. Georges MAUCO, 1, square Alfred-Capus 75016 PARIS - 527.21.55  
Mme Marie MOSCOVICI, 32, au. Carnot, 75017 PARIS 5 227.16.32  
M. J,-B. PONTALIS, 34, rue du Bac 75007 PARIS 5 296.36.03  
Dr Robert PUJOL, 140, rue Edmond-Rostand 13008 MARSEILLE - (91) 53.41.79  
Dr Guy ROSOLATO, 3, square Thiers, 7511G PARIS - 553.36.89  
Dr Victor SMIRNOFF, 15, rue Duguay-Trouin, 75005 PARIS 5 548.90.19  
Pr Daniel WIDLÖCHER, 32, rue Charles-Baudelaire, 75012 PARIS - 628.96.

M E M B R E S A S S O C I E S

M. Bernard ARENSBURG, Avda Primada Reig 102-40, Valence, Espagne -  
361.12.80

Dr Jean-Claude ARFOUILLOUX, 85 av. Général-Leclerc, 75014 PARIS - 522.87.72

Dr Claude BARROIS, 4, allée des Pinsons<sup>^</sup> RUBELLE, 77950 MAINCY

M. Gérard BONNET, 1, rue Pierre-Bourdan<sup>^</sup> 75012 PARIS - 340.68.70

Pr André BOURGUIGNON, 18, r. St-Romain, 75006 PARIS - 544.18.08

Mme le Dr Françoise CAILLE-WINTER, 103, av. Général M. Bizet, 75012 PARIS -  
628.43.53

Pr Guy DAR COURT, 19, rue Rossini, 06000 NICE - (93] 82.12.59

Mme le Dr Andrée DAUPHIN, 24, rue Gay-Lussac, 75005 PARIS - 326.59.30

Mme le Dr C. DESTOMBES, 57, av. Jeanne-d'Arc, 59000 LILLE - [20] 52.75.69

Dr François DESVIGNES, 74, r. Dunois, 75141 PARIS CEDEX 13 - 585.01.10

Pr Roland DORON, 22, rue Emile-Oubois, 75014 PARIS - 326.20.92

Mme Gabrielle DUCHESNE, 16, rue Eugène-Manuel, 75016 PARIS -  
504.62.83

Mme le Dr Judith DUPONT. 24, pl. Dauphine, 75001 PARIS - 354.44.12 (privé)

"Le Clos Sylvestre", 12, r. Gaëtan-Pirou 85580 ANDILLY - 416.17.25

Mme le Dr Claudine GEISSMANN, 13. bld George V, 33000 BORDEAUX - (503  
98.29,85

Pr Pierre GEISSMANN, 13, hld George V, 33000 BOROE8UX - (56) 88.28.85

Mme le Dr Hélène HAÏK, 248, bld Raspail, 75014 PARIS - 335.36.86

Mme Elza R. HAWELKA, 12, rue Sibuet, 75012 PARTS - 628.18.12

Dr Bernard JOLIVET, 134, rue de Courcelle, 75017 PARIS - 227.48.34

Mme le Dr Elisabeth LEJEUNE, 38, r. des Cordelières, 75013 PARIS -  
539.77.00

Mme le Dr Danielle MARGUERITAT, 1, rue Traktir, 75016 PARIS - 501.73.16

Dr Raoul MOURY, 27, rue Edgar-Quinet, 75014 PARIS - 320.21.36

Dr Henri NORMAND, 53, rue Huguerie, 33000 BORDEAUX - [56] 44.06.64

M. Jacques PALACI, 4, rue Lincoln, 75008 PARIS - 225.54.94

Mme le Dr Aline PETITIER, 13, passage Leroy, 44000 NANTES {40] 20.29.4  
(privé) 20.15.68

Mme Monique ROVET, 41, av. Saint-Mandé, 75012 PARIS - S28.13.41